



Rapport annuel 2014



Agir ensemble, c'est notre nature !



Conservatoire
d'espaces naturels
Rhône-Alpes

Deux ans après avoir obtenu leur agrément, délivré conjointement par la Région Rhône-Alpes et l'État, les quatre Conservatoires d'espaces naturels (Cen) rhônalpins ont renouvelé en 2014 l'accord-cadre qui formalise leur lien avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Cet autre cadrage avec un partenaire financier de poids se traduit aujourd'hui par une aide apportée non seulement à des opérations mais aussi à des postes de travail. C'est une avancée vers plus d'efficacité sur le foncier en zones humides, l'animation territoriale ou encore la coordination scientifique des multiples programmes.

Cette contractualisation s'illustre également, en 2014, à travers la structuration du pôle régional "gestion des milieux naturels" dont l'animation a été confiée par l'État, la Région et l'Agence de l'eau au Cen Rhône-Alpes, à l'instar du pôle "flore et habitats" entre les mains des Conservatoires botaniques du Massif central et alpin. Ce pôle de mutualisation de savoir-faire en matière de préservation des espaces naturels devient complètement opérationnel avec une plateforme Web qui permet aujourd'hui de fédérer de plus en plus d'acteurs autour de la préservation des milieux naturels.

Ce besoin de partager l'expérience et le savoir-faire est une préoccupation déjà ancienne pour le Cen. Elle se renforce chaque année, notamment dans l'effort fait pour appuyer les acteurs des territoires dans leur prise en compte du patrimoine naturel. En 2014, le Conservatoire a formalisé une stratégie de communication dans laquelle le travail au sein des territoires d'actions devient essentiel.

Agir ensemble, c'est notre nature !

Telle est la signature qui accompagne depuis fin 2014 l'identité du Cen et qui reflète notre implication croissante pour rassembler autour de la nature et renforcer l'appropriation collective du patrimoine naturel.

A cette proximité renforcée avec les territoires fait face un besoin de s'adapter aux changements institutionnels et politiques en cours. Ainsi, le Cen tient compte dans ses programmes de la nouvelle stratégie de la Région Rhône-Alpes en matière de patrimoine naturel. Il s'est aussi engagé dans la perspective de la future grande région Rhône-Alpes-Auvergne en mettant en place, dès janvier 2015, une conférence permanente des six conservatoires concernés : Allier, Isère, Savoie, Haute-Savoie, Auvergne et Rhône-Alpes.

De nouveaux partages et de nouvelles perspectives en vue !

Jean-Yves Chetaille
Président du Conservatoire
d'espaces naturels Rhône-Alpes

Le Conseil d'administration est garant du travail réalisé par le Cen et des choix stratégiques. Un Bureau prépare ses décisions et gère les affaires courantes. Sur 2014, le collège des collectivités s'est adapté aux évolutions institutionnelles avec l'entrée de Gérard Grange, représentant de la *COPAMO*, illustrant l'implication croissante des communautés de communes sur la question environnementale, et l'adhésion prochaine de la *Métropole de Lyon*, ayant pris au 1^{er} janvier 2015 les compétences du Département sur son territoire. Le collège des adhérents individuels a accueilli Michel Le Bacquer, représentant la *MFR de la Petite Gonthière*.

Le collège des organismes qualifiés, renforcé récemment, a vu quelques têtes changer, avec notamment un nouveau représentant pour la *Chambre régionale d'agriculture* : Dominique Despras remplace aujourd'hui Yves François, que nous remercions pour sa forte implication.

Le travail du Conseil d'administration en 2014

Cinq rencontres dans l'année, en plus des cinq réunions du Bureau, permettent de traiter un nombre important de sujets dont voici les principaux en 2014 :

- 62 conventions étudiées, liées à la maîtrise foncière et 65 conventions financières ou de partenariat dont 3 nouvelles conventions-cadres (*URCPIE, Fédération des chasseurs du Rhône et EPTB Saône-Doubs*) ;
- 2 propositions de mesures compensatoires ;
- la clôture des comptes et la préparation de l'assemblée générale de mai 2014 ;
- l'étude des programmes annuels présentés aux financeurs pour 2015 ;
- le positionnement de l'association par rapport à une actualité législative particulièrement chargée et à une nouvelle stratégie régionale ;
- l'adhésion à la charte du pôle gestion des milieux naturels ;
- l'agrément du Cen pour l'accueil de services civiques ;
- la validation d'une nouvelle stratégie de communication ;
- le redéploiement du Cen dans de nouveaux locaux à la Maison forte de Vourles ;
- de nombreuses délibérations financières relatives à des demandes de subventions.

A souligner également la participation active de notre président au Conseil d'administration de la *FCEN* et des *Cen départementaux*.

Les réunions ont été animées par le directeur des programmes avec la participation de responsables concernés selon les thématiques, proposant une nouvelle dynamique avec une illustration de chaque site, des interventions thématiques (focus sur un territoire, sur le plan national apron du Rhône, le pôle gestion...) et une simplification de la procédure de validation des conventions conformes au standard sur des sites déjà présentés, permettant de laisser la place à des temps de discussion.

Le conseil scientifique :

- présidé par Claude Miaud, il regroupe 45 membres ;
- trois groupes de travail spécifiques : sciences humaines et sociales, analyse de données et variables abiotiques ;
- deux réunions plénières par an ;
- l'actualité : le rapprochement avec le conseil scientifique du Cen Auvergne et des échanges à venir sur les pratiques de chacun ;
- une adresse à consulter : <http://www.cs.cenrhonealpes.org/>

Au cœur des territoires	p. 4
Vers une meilleure appropriation locale	p. 6
L'agri-environnement	p. 7
Espaces de continuités écologiques	p. 8
Les terrains militaires	p. 9
Des travaux de gestion	p. 10
Reseaux d'acteurs et d'expériences	p. 12
Pôle gestion des milieux naturels	p. 13
La communication	p. 14
L'activité dans les cinq départements	p. 15
Des Alpes à l'Auvergne	p. 26
Les éléments financiers	p. 29
L'équipe du Conservatoire	p. 30

L'essentiel de l'activité du Cen se construit dans les territoires ou à partir du travail qui y est mené. Au-delà des préoccupations environnementales, nous nous efforçons à chaque fois d'intégrer les dimensions paysagères, culturelles, sociales... et le lien à l'économie locale pèse de plus en plus dans nos initiatives. En particulier, la gestion de sites est notre cœur de métier depuis nos origines ; elle irrigue ensuite toutes nos autres implications locales. Véritables pépinières de nos connaissances et savoir-faire, les sites gérés nous permettent d'expérimenter, tester des méthodes, observer des résultats... Ce qui vient alimenter notre expertise et assier les conseils que nous apportons ensuite aux collectivités. Ce sont également des points d'ancrage, permettant au Cen d'être identifié, de créer du lien et de rayonner ensuite sur un territoire donné. Enfin, c'est un dialogue qui s'ouvre durablement avec des personnes qui ont, chacune, à apporter pour un projet partagé.

Des sites "écoles"

Il y a plus d'un quart de siècle émergeait un Conservatoire en Rhône-Alpes, né du besoin d'apporter à la protection des espaces naturels une implication active et durable, qui prenne en compte la dynamique des milieux naturels tout en cherchant à concilier cette préoccupation avec les usages en vigueur sur les sites.

Alors démarrait un long apprentissage pour comprendre comment la nature réagit et ce qu'elle peut accepter, comment rendre plus efficaces les techniques jusqu'alors peu appropriées aux espaces naturels. La réflexion s'est aussi portée à voir comment d'autres acteurs, notamment agricoles, pouvaient ajuster leurs pratiques afin de participer à la préservation de ces ressources naturelles et par quels leviers l'appropriation du patrimoine pouvait être favorisée sur des territoires où l'environnement n'est pas la préoccupation majeure.

Autant de chantiers qui font qu'aujourd'hui le travail de gestion mené sur les sites est indissociable des conseils apportés dans des procédures de contrats de rivière ou de PAEC.

La transposition d'un savoir-faire

En parallèle à la gestion de sites, a émergé le souci d'apporter un appui aux territoires afin que leurs



© CenRA

acteurs puissent mettre en œuvre dans diverses procédures des mesures en faveur du patrimoine naturel. Ainsi, le Cen intervient dans la majeure partie des contrats de rivière, suit les procédures de SCoT et quelques PLU, contribue à la construction des nouveaux PAEC et à leur mise en œuvre et aide un grand nombre de communes dans leur politiques environnementales.

Dans l'Ain, par exemple, près de 80% des communes bénéficient d'un appui direct du Cen ou à travers diverses procédures de territoire.

L'exemple du Beaujolais

En 2014, le Beaujolais est une illustration de l'implication complémentaire du Cen sur le territoire. Une étude de faisabilité menée en 2010 a mis en exergue un réseau de 26 zones humides d'intérêt sur lesquelles il était souhaitable de se pencher. Outre la gestion directe de tourbières, notamment celle

du Couty à Chenelette, le Cen s'est donné comme objectifs de travailler avec les collectivités porteuses de contrats de rivière pour que ces outils puissent répondre au mieux à la prise en compte des zones humides et de faire émerger un réseau d'acteurs autour de ces enjeux environnementaux.

Par ailleurs, une implication du Cen aux côtés du *Syndicat mixte du Beaujolais* s'est développée en 2014, d'une part pour concevoir avec les acteurs du territoire un guide du patrimoine naturel, véritable outil de sensibilisation et d'appropriation, d'autre part pour l'appuyer dans sa démarche d'obtention du label Geopark.

Enfin, l'angle agricole n'est pas laissé pour compte, bien au contraire, avec un important travail d'appui à la *Communauté de communes de l'Ouest rhodanien* pour faire émerger un PAEC sur le Beaujolais vert.



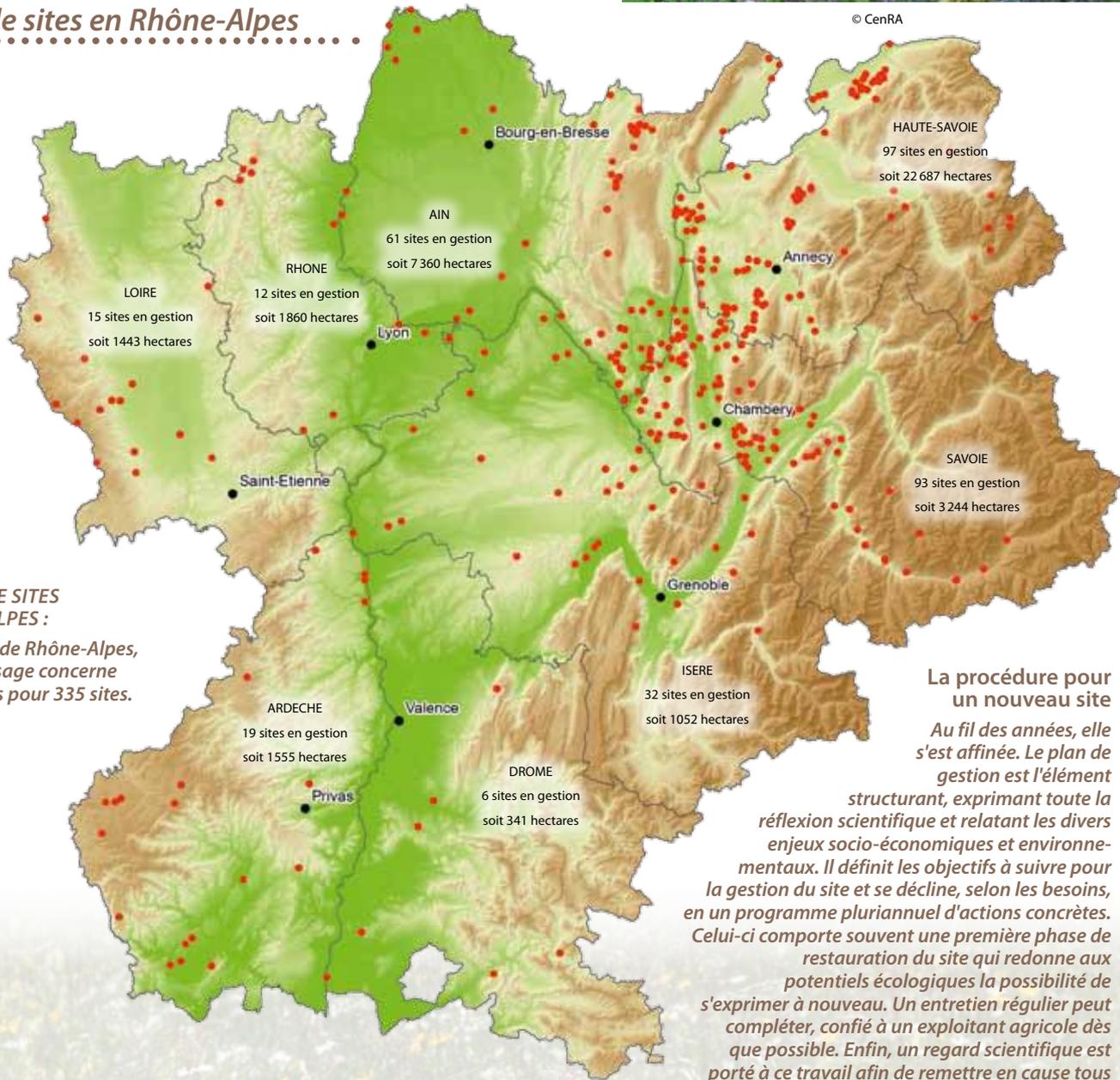
© CenRA

Lumière sur les zones humides en milieu forestier

L'ONF Drôme-Ardèche a élaboré cette année une stratégie d'intervention sur les zones humides des forêts publiques. C'est la première fois qu'une étude globale était ainsi menée à l'échelle des deux bassins versants (Rhône et Loire). Ce travail auquel le Cen a participé a permis d'améliorer la connaissance de ces milieux, d'identifier les secteurs prioritaires et de définir des modalités d'intervention adaptées aux enjeux rencontrés. A l'avenir, le partenariat entre le Cen et l'ONF sera amené à se renforcer encore, pour faciliter l'accompagnement des communes propriétaires de terrains bénéficiant du régime forestier dans l'intégration des enjeux liés aux zones humides. Dans l'Ain, les relations avec l'ONF évoluent vers une participation du Cen aux plans d'aménagements forestiers.



La gestion de sites en Rhône-Alpes



LA GESTION DE SITES SUR RHÔNE-ALPES :
 Sur l'ensemble de Rhône-Alpes, la maîtrise d'usage concerne 29256 hectares pour 335 sites.

La procédure pour un nouveau site
 Au fil des années, elle s'est affinée. Le plan de gestion est l'élément structurant, exprimant toute la réflexion scientifique et relatant les divers enjeux socio-économiques et environnementaux. Il définit les objectifs à suivre pour la gestion du site et se décline, selon les besoins, en un programme pluriannuel d'actions concrètes. Celui-ci comporte souvent une première phase de restauration du site qui redonne aux potentiels écologiques la possibilité de s'exprimer à nouveau. Un entretien régulier peut compléter, confié à un exploitant agricole dès que possible. Enfin, un regard scientifique est porté à ce travail afin de remettre en cause tous les 5 voire 10 ans la gestion pratiquée et la réorienter si les résultats ne semblent pas correspondre aux objectifs.

Le Cen a d'ailleurs participé au groupe de travail animé par l'ATEN pour réviser la méthodologie des plans de gestion.

Quelques chiffres	Cen Rhône-Alpes		Cen Isère	Cen Savoie	Cen Haute-Savoie
Sites gérés	113 sites pour 5815 ha dont :		32 sites pour 1052 h	93 sites pour 3244 ha	97 sites pour 22687 ha
	5234 ha en convention ou bail	581 ha en propriété			
Membres	37 adhérents		30 adhérents	24 adhérents	52 adhérents
Équipe de salariés	50		19	17	35
Budget annuel (M€)	3,2		1,9	1,4	2,6

Vers une meilleure appropriation locale

Le Cen s'efforce d'aller à la rencontre des populations locales, pour partager avec elles les richesses de leur patrimoine naturel à l'occasion d'animations culturelles, ludiques ou sportives, ou encore de chantiers participatifs. Au-delà de la sensibilisation, il s'agit aussi pour le Cen d'encourager la mobilisation des acteurs locaux pour faire émerger du commun et garantir la pérennité des projets dans le temps.

Une nouvelle philosophie de manifestations

Pour toucher de plus larges publics et transmettre le goût des espaces naturels, le Cen a renouvelé en 2014 les formats des animations proposées sur ses sites. Avec le soutien d'associations locales de patrimoine, des visites guidées à plusieurs voix ont été organisées pour croiser les regards et appréhender les espaces naturels dans leurs multiples dimensions. Et à l'occasion de la fête de la nature, le 24 mai, près de 150 personnes ont découvert les brotteaux de la rivière d'Ain à Blyes. Il faut dire que le programme de la journée était particulièrement alléchant : avec pas moins de 5 balades nature, des ateliers de land art et de bricolage nature et une balade théâtralisée, il y en avait pour tous les goûts ! Organisées avec le soutien de structures locales partenaires, ces animations devraient se renforcer à l'avenir, en cohérence avec la nouvelle stratégie de communication (*lire page 14*).



© S. Cheramy

Le Cen s'invite aux Journées du patrimoine

Des monuments historiques aux espaces naturels, quel est le lien ? Le caractère patrimonial : l'importance qu'il y a à préserver et transmettre ces éléments qui témoignent de notre histoire collective. Avec pour thème "Patrimoine naturel, patrimoine culturel", la 31^e édition des Journées européennes du patrimoine ouvrait résolument le champ. Le Cen s'associait pour la première fois à la manifestation, avec des animations organisées sur 7 sites.

en partenariat avec la *Commune*. Ce chantier associant les populations locales était organisé pour la 2^e année consécutive, afin de stopper la dynamique forestière et réouvrir les parcs de pâturage utilisés par les éleveurs locaux. Opération réussie pour ces deux chantiers qui ont su faire rimer efficacité et convivialité !



© CenRA

Des chantiers bénévoles

Habitué des chantiers-écoles et chantiers d'insertion, le Cen organise également chaque année quelques chantiers écolocataires, comme le 12 avril sur la colline du Châtelet (Nord Ardèche), en partenariat avec l'association *Volontaire pour la nature* ou le 18 octobre à Jeansagnière (Loire),



© CenRA

Gérons ensemble notre environnement !

Le Cen promeut une gestion concertée de l'environnement, fondée sur la participation et l'engagement volontaire des acteurs locaux : il s'efforce à chaque fois d'associer les différentes parties prenantes aux prises de décision concernant le devenir des territoires et la vie des sites. Pour aller plus loin et tester de nouveaux formats d'animation, un partenariat a été noué avec l'*Union régionale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (URCPIE)* et des expérimentations ont été engagées en 2014 sur plusieurs territoires, avec le soutien de la *Fondation de France* : sur le Plateau mornantais (Rhône), le Cen, la *COPAMO* et la *CCVG* ont décidé d'associer les acteurs locaux et, plus largement, les citoyens à la réflexion autour de la révision du plan de gestion. Une démarche de concertation a donc été engagée avec l'aide du *CPIE Monts du Pilat*. Autre exemple à Sarras, en Ardèche, où le projet de gestion et de mise en valeur de la colline de Revirand fait l'objet d'une belle dynamique locale (*lire page 19*). A chaque fois, en cherchant à impliquer largement les populations locales dans ses projets, le Cen s'efforce de remettre l'Homme au cœur de la conservation du patrimoine naturel.



L'agri-environnement est un véritable pilier de l'action conservatoire. Notre équipe travaille en partenariat avec les *Chambres d'agriculture* et accompagne aujourd'hui plusieurs centaines d'exploitants. Elle s'efforce de trouver avec eux des solutions techniques adaptées, pour faire de la biodiversité un allié et garantir durabilité des exploitations et préservation des milieux. Des mesures agri-environnementales aux expérimentations menées sur les prairies naturelles du Massif central, le Cen a à cœur de relier les hommes et d'encourager les systèmes gagnant-gagnant.

De nouvelles MAE

Avec la nouvelle PAC, les règles du jeu changent pour les mesures agro-environnementales (MAE). Aux côtés des *Chambres d'agriculture* et des collectivités locales, le Conservatoire a apporté son expertise technique, pour que de nouveaux contrats puissent être rapidement proposés aux agriculteurs en tenant compte de ces nouvelles exigences, mais aussi des réalités de terrain. Au total, sept Projets agri-environnementaux et climatiques (PAEC) ont été déposés et validés cette année avec le soutien du Cen. Ils concernent : les montagnes et pentes ardéchoises, les hautes chaumes du Forez (Loire),

le Pilat, le bassin versant du Garon, la plaine des Chères et le val de Saône (Rhône), le Bugey et le bassin de Bourg-en-Bresse (Ain). D'autres suivront courant 2015.

Concours des prairies fleuries : toujours un succès !

Organisée avec l'appui de la *Société d'économie montagnarde de l'Ain / Chambre d'agriculture*, la troisième édition du concours des prairies fleuries a, une fois de plus, été une belle réussite. Cette année, c'était au tour des prairies sèches pâturées du Bas Bugey de concourir, et le premier prix du jury est revenu à Alain Trischetti, éleveur bovin à Seillonnaz.



© F. Didier - CenRA

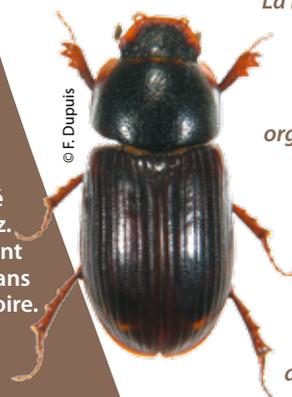
Prairies naturelles du Massif central : premiers résultats concluants !

Dans le cadre du programme "milieux ouverts herbacés" (porté par l'IPAMAC), plusieurs expérimentations ont été menées par le Cen sur les hautes chaumes du Forez, dans le Pilat et certaines tourbières ardéchoises. Si l'on manque encore de recul pour évaluer l'impact des changements de pratiques agricoles testées (fauche, pâturage, chaulage, fertilisation...), les travaux de réouverture de milieux ont conduit rapidement à des évolutions significatives des cortèges d'espèces : qu'il s'agisse de restauration ou de recréation de prairies, les suivis ont révélé la présence de criquets, sauterelles, papillons et autres espèces indicatrices de milieux ouverts, dès la première année suivant les travaux. Cette colonisation semble se pérenniser et se renforcer avec le temps : à Jeansagnière, deux espèces indicatrices ont été observées la première année, puis sept l'année suivante, alors que seuls deux hectares de prairies en déprise agricole avaient été débroussaillées (sur un site de 40 hectares) ! Les premiers résultats sont donc assez probants.

En 2015, année de clôture du programme, le travail se poursuivra avec l'engagement de travaux de génie écologique sur la tourbière de la Verrerie située sur le plateau ardéchois : suite à une étude hydrologique menée en 2014, un reméandrage sera effectué, en inondant d'anciennes prairies à molinie. Puis, par la suite, les expérimentations se poursuivront et s'étendront à d'autres secteurs dans le cadre du nouveau programme "milieux ouverts herbacés du Massif central" (lire page 23).

La faune coprophage de Colleigne à l'épreuve des antiparasitaires

La réserve naturelle des Jasseries de Colleigne fait régulièrement l'objet d'études et d'expérimentations en lien avec le monde agricole. Cette année, Cédric Jeantet, stagiaire au Cen, a étudié les pratiques antiparasitaires des éleveurs et leurs impacts sur les insectes coprophages, ces coléoptères qui, en se nourrissant des bouses des troupeaux, sont indispensables au bon recyclage de la matière organique dans les pâtures. Son travail confirme que les stratégies préventives par traitement chimique systématique des troupeaux ont un fort impact sur la biodiversité, contrairement aux stratégies curatives par traitement chimique individuel ou par phytothérapie. Mais ces traitements systématiques sont finalement assez marginaux. Quant à l'inventaire de la pression parasitaire sur la réserve, il a révélé une faible infestation avec seulement deux types de parasites présents : contrairement à la vision qu'en ont la plupart des agriculteurs, la réserve serait donc plus déparasitante que dangereuse. Ces constats invitent donc à raisonner encore davantage les pratiques. Ils serviront de support à de prochains échanges avec les agriculteurs de la réserve. Les résultats pourront également bénéficier à l'ensemble des agriculteurs des hautes chaumes du Forez, voire plus largement.



© F. Dupuis

Aphodius abdominalis ssp balazuci : c'est le nom d'un coléoptère coprophage très rare qui a été trouvé sur les hautes chaumes du Forez. Il n'avait été observé auparavant qu'une seule fois dans le département de la Loire.

Afin d'assurer la pérennité des réservoirs de biodiversité, dont la gestion est au cœur des pratiques du Cen, il devient important d'accompagner les collectivités à bien planifier la préservation d'espaces de continuité écologique, pour favoriser différents habitats, une diversité de flore et pour assurer les fonctions vitales de reproduction et d'alimentation de la faune. Nommée trame verte et bleue (TVB), cette nouvelle approche en plein essor associe de manière dynamique la biodiversité et l'aménagement du territoire. Sous des formes très variées, le Cen apporte son regard et son expertise aux démarches réglementaires et contractuelles en cours. La notion est néanmoins à manipuler avec précaution, car les connaissances scientifiques restent encore limitées sur cette thématique.

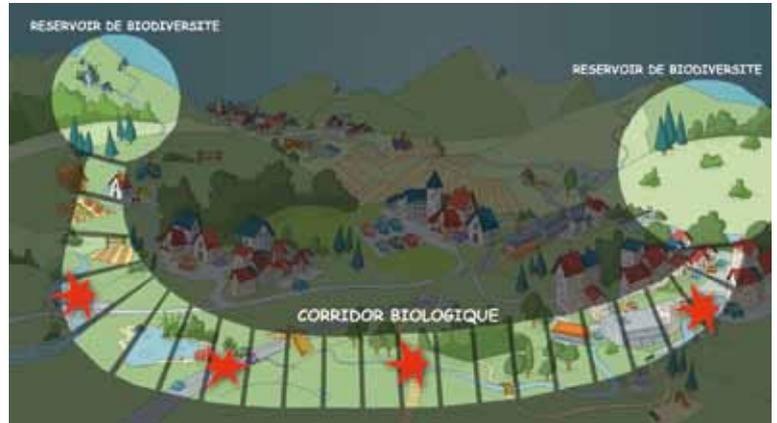
Impulser et nourrir des dynamiques de projets

Depuis 2014, la politique de la Région permet la mise en place de contrats verts et bleus (ex-contrats corridors). Le Cen s'est très tôt rapproché de ces territoires où se mêlent urbain, péri-urbain et rural pour appuyer une dynamique de projets et renforcer la préservation de leurs réservoirs de biodiversité. Il apporte aujourd'hui son expérience pour traduire localement les enjeux de continuités, enrichir la connaissance et animer une dynamique d'acteurs impliqués sur cette thématique.

Par exemple, sur le plan de la connaissance, le *Département de l'Ain* et le Cen s'associent en 2014 pour identifier, décrire et cartographier au 1/25 000^e les continuités écologiques sur l'ensemble du département (*lire page 16*).

Accompagner les territoires de multiples façons

Fort d'une solide expérience, le Cen a toute légitimité à accompagner les territoires s'engageant dans une démarche de Trame verte et bleue. C'était le cas cette année de *l'agglomération franco-valdo-genevoise* et du *PNR du Pilat* qui ont signé avec les cofinanceurs et partenaires impliqués les contrats corridors Vesancy Versoix, d'une part, et Grand Pilat, d'autre part. D'un territoire à l'autre, les modalités d'implication du Cen prennent des formes variées, pour s'ajuster au mieux aux besoins locaux :



- appui à l'élaboration de contrats verts et bleus (comme sur le territoire *Grand Rovaltain*) pour rechercher des synergies d'actions, favoriser des partenariats nouveaux et des actions de recherche scientifique, et ainsi préserver et restaurer les réservoirs et continuités écologiques des territoires ;
- sensibilisation et travail de pédagogie sur la notion de TVB pour une bonne appropriation locale ;
- appui technique pour explorer la meilleure méthode de traduction des corridors dans les documents de planification locaux tels que les PLU ;
- maîtrise d'ouvrage d'actions inscrites au contrat : gestion de sites et/ou d'espèces patrimoniales, mise en place de mesures agro-environnementales, animation technique et scientifique ou encore évaluation de la démarche ;
- force de proposition pour organiser la concertation et améliorer

la gouvernance du projet, comme dans le cadre du contrat corridor de *Saint-Etienne Métropole* (*lire page 23*).

Favoriser les échanges aux différentes échelles

Cette expertise alimente aujourd'hui la réflexion, avec la participation à plusieurs dynamiques d'échanges techniques sur la thématique au sein du *réseau des Parcs du Massif central (IPAMAC)*, du *réseau des Conservatoires d'espaces naturels* ou de la *dynamique nationale TVB*. En 2014, le Cen a participé activement, aux côtés d'autres acteurs, à la préparation du colloque international sur les corridors biologiques des 30 et 31 mars 2015, à Divonne-les-Bains.

Télécharger les actes :
<http://colloque-corridors.org/>

Adopté définitivement en juin 2014 par la Région Rhône-Alpes et la DREAL, le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) a mis en visibilité les territoires à forts enjeux où des programmes ambitieux sont nécessaires pour assurer la bonne fonctionnalité écologique. Parmi ceux-ci, certains font déjà l'objet de contrats verts et bleus. Les Conservatoires d'espaces naturels rhônalpins sont impliqués dans quasi-tous ces projets !

Les terrains militaires

C'est l'un des axes développés par le Cen Rhône-Alpes depuis plusieurs années : travailler avec le ministère de la Défense afin d'améliorer la gestion des camps militaires en cohérence avec les enjeux écologiques que recèlent ces sites, souvent de vastes espaces peu perturbés. Non seulement le ministère joue le jeu sur ses propres terrains, malgré une activité militaire qui s'est concentrée, mais les différents corps d'armées s'impliquent et contribuent à étendre l'influence du programme européen Life nature porté par le Cen en dehors des frontières nationales.

Un projet Life qui avance !

Le rapport à mi-parcours fourni à la Commission européenne a bénéficié en retour de félicitations pour la qualité du travail réalisé.

L'organisation du second séminaire à l'État major de Lyon au mois de juin a été un moment fort, non seulement pour mettre en évidence le travail fait dans le cadre de ce projet Life mais aussi pour rassembler les diverses expériences nationales concernant des terrains militaires. Des questions de fond ont été discutées : *Comment mettre en œuvre un partenariat constructif sur les terrains militaires ? Comment sensibiliser et communiquer dans deux univers différents ? Comment tirer partie des retours d'expériences européennes ?*

Une communication nouvelle

Six posters créés durant l'année remportent un vif succès auprès des instances militaires, public prioritaire visé par cette action et du grand public, rencontré lors du festival de photographie de Montier-en-Der, en Champagne. L'enjeu est de sensibiliser les militaires à la biodiversité de leurs terrains.

La réalisation de ces posters vient en déclinaison d'un concours photos pour lequel de nombreux militaires avaient répondu présents.

Les premiers pas vers un réseau national voire européen

Lors du congrès des Cen, en octobre, un atelier spécifique a fait remonter des préoccupations communes au niveau national : l'intérêt des terrains militaires pour la biodiversité, la particularité de financements des actions de gestion dans ce cadre, l'importance d'instaurer la confiance et proposer des actions gagnant/gagnant pour que le partenariat dure.

En parallèle, le projet a été présenté en Hongrie et en Finlande lors du 9^e congrès européen de la restauration écologique. Deux occasions de se confronter aux problématiques similaires que rencontrent des opérateurs européens !

Des travaux concrets

Sur les quatre sites inscrits dans ce programme, des travaux ont été réalisés en 2014 : construction d'une lavagne puis d'une garenne en pierres sur le camp des Garrigues (Gard), restauration des parties sommitales (broyage, etc.) du Mont-Caume (Var), faite en interne et en collaboration avec le Cen PACA, nettoyage de digues d'étangs du camp de Chambaran



Le général Martial de Braquilanges, gouverneur militaire de Lyon, lors du séminaire de juin 2014.

(Isère) avec l'appui de la MFR de la Petite Gonthière et restauration de la digue de bord de mer sur la base navale d'Aspretto (Corse) en faveur du goëland d'Audouin.

<http://www.lifeterrainsmilitaires.fr/>

Poursuite du pastoralisme sur les camps de l'Ain

Le camp militaire de la Valbonne et, depuis moins longtemps, la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey concilient l'activité militaire de tir avec l'entretien écologique des pelouses par des troupeaux. La gestion des temps de présence des animaux est alors un élément déterminant et jusqu'à présent, la concertation est efficace.



© F. Didier - CenRA



Le dessin à la rescousse !

L'école Émile Cohl est venue prêter mains fortes au projet Life pour mettre en images la relation entre militaires et naturalistes mais pas n'importe quelles images ! Des planches de dessins, un scénario construit façon documentaire et quatre coups de crayon radicalement différents pour témoigner de la diversité dans les camps militaires.

Ça pose vraiment des soucis de sécurité ?



En fait, depuis quelques années, des munitions enterrées commencent à remonter à la surface. Il y a donc un risque pyrotechnique sur le camp.

Moi, je trouve des obus aux militaires quand je vais prospecter. Alors j'essaie de les initier pour qu'eux me trouvent des oiseaux !



La base de l'activité du Cen, tant historique que fonctionnelle, c'est la gestion de sites ! C'est à travers la diversité d'expériences et de chantiers réalisés que peuvent être testées et ajustées des méthodes, observées les réactions de la nature et améliorées les techniques. Ce cœur de métier historique est essentiel, car c'est sur la mise en œuvre de chantiers de gestion que le Cen a développé – et continue de développer – les savoir-faire qui viennent alimenter toutes ses autres missions : c'est ce qui lui permet aujourd'hui de monter des programmes d'ampleur et de contribuer largement à l'échange de savoir-faire au sein de réseaux de professionnels. En 2014, comme chaque année, l'équipe chargée des travaux était au rendez-vous pour de nouvelles prouesses.

Des chantiers formateurs

Le partenariat avec les formations agricoles se poursuit. Après la signature d'une convention cadre associant le Cen à l'*ISETA de Poisy-Chavanod*, début 2014, et avec le *LEGTA de La-Côte-Saint-André* l'année précédente, c'est maintenant le *lycée de la nature et de la forêt* de Noirétable qui fait l'objet d'un tel rapprochement. Un chantier-école a été organisé avec ses étudiants : coupe de bois et débardage par traction animale, lequel permet au lycée forestier d'élargir son champ d'actions à la préservation d'espaces naturels et contribue efficacement à la gestion de landes sur Jeansagnière.

Dans la même veine, la *Maison familiale et rurale de la petite Gonthière* s'est impliquée sur le programme Life terrains militaires, en gestion de digues d'étangs, alors que celle de *Mondy* s'afférait à des coupes sélectives en espace boisé classé sur les pelouses de Tête d'homme.

Outre le fait que ces échanges ont



un rôle de "boosteur", la collaboration avec ces écoles prend parfois de nouvelles formes, avec par exemple l'implication de deux personnes de la *MFR de Mondy* dans la conception du guide du patrimoine naturel de la Drôme des Collines.

Des chantiers d'utilité sociale

L'insertion par le travail est un axe que chaque année nous cherchons à favoriser. Plusieurs structures participaient cette année encore aux travaux de gestion : *Drôme insertion* sur le massif des Courriasses, en surplomb de la vallée du Rhône, *les Brigades vertes* du Rhône sur la lande de Riverie en accompagnement du pâturage et sur la lande du Bujanet, *EJJA* sur les sites du pays de Gex (marais des Bidonnes, tourbière des Broues, marais de Prodon), *les Brigades vertes de Belley* sur des sites du Bas-Bugey (Lacs de Conzieu, marais de Montbreyzieu notamment).

Des chantiers en constante amélioration

Si la technicité évolue, c'est surtout avec les efforts faits sur différents sites d'adaptation du matériel et des manières de procéder. Une journée d'échange a été réalisée avec la société *Eltel*, en juillet afin de découvrir les matériels que celle-ci a adaptés à la restauration de zones humides et la fabrication de compost prêt à la vente.

Sur des sites en gestion depuis quelques années, des tests sont régulièrement opérés afin d'optimiser la gestion et tirer un usage de la matière récoltée, par exemple. Des essais de fauche avec exportation de la matière ont ainsi été mis en œuvre sur les champs captants de Crépieu en lien avec le *Conservatoire botanique*.

Un lien fort avec le monde agricole

C'est un volet sur lequel le Cen s'est déployé depuis plusieurs années : le rapprochement entre agriculture



Les mares, une préoccupation

Le curage, cette année, de mares sur le marais de Morlin ou encore celle de Brioles, dans la vallée du Bozançon, témoigne de l'intérêt porté depuis quelques années à ces petites pièces d'eau.

En fait, leur prise en compte est multiple, de leur restauration ou récréation dans des cas à fort enjeu naturaliste (triton crêté, leucorhine à gros thorax...) à leur intégration dans des contrats agri-environnementaux pour inciter les agriculteurs à les maintenir en l'état, sans oublier leur identification par les communes dans les PLU.





© F. Didier - CenRA

et environnement nous amène à réaliser des travaux de gestion très disparates, en appui à la profession agricole. Cette année, près de 5 hectares gagnés sur les accrus forestiers ont étéensemencés de plantes prairiales locales : un mélange de 40 espèces a ainsi été testé afin de recomposer, dans le Forez, un couvert plus proche d'une prairie permanente.

Plusieurs autres opérations ont consisté à recréer des milieux herbacés à la place de landes ou de fourrés. C'est le cas sur la commune de Jeansagnière où la déprise agricole s'est traduite par une perte d'intérêt écologique et agronomique pour le milieu.

Notons également que, chaque année, des éleveurs s'engagent dans des campagnes de fauche sur marais ou d'installation de leurs troupeaux sur des pelouses sèches. La recherche d'une solution agricole quant à la valorisation de la matière issue des travaux de gestion est systématique. Blache, broyat... trouvent alors une seconde vie au sein de l'exploitation.

A ce titre, sur la tourbière de Cerin (Bugey) la présence de papillons azurés nécessite une fauche très tardive pour laisser toutes ses

chances à la chenille d'être hors de portée de la barre de coupe. Malgré l'obtention d'un foin de qualité médiocre et humide, un agriculteur a récupéré et épandu cette végétation afin de rapporter de la matière organique en épandage sur les terres. Si la technique reste à améliorer, de telles collaborations sont prometteuses pour l'avenir.

Quel drone de chantier !

Fini les arpentages parmi les grandes herbes gorgées de rosée ? La technologie prend le pas et deux chantiers se sont déroulés cette année avec un outillage insolite : en Ardèche un drone a survolé la plaine du Regard (sur le Coiron) alors que dans le Bugey était fait appel au satellite. Les enjeux : recueillir des données topographiques et analyser des données aériennes sur la végétation. Même si ces technologies ne remplacent pas tout à fait les visites de terrain, elles ouvrent des perspectives sur des travaux d'une meilleure précision (topographie à 20 cm près, analyse des taux d'humidité de la végétation...). Un chantier qui s'engage pour les années à venir afin de progresser encore dans la gestion de données aériennes...

Reconnexions nécessaires

La trame verte est parfois mise à mal ou simplement l'évolution naturelle scinde des espaces sur lesquels les échanges génétiques sont pourtant vitaux pour les espèces. L'exemple de la tourbière de Chabreille est évocateur de ce problème : un chapelet de zones humides sur le plateau de Montselgues, des ligneux qui progressent et empêchent les échanges de populations d'azurés, un papillon des tourbières. Des coupes de bois ont été effectuées, suivies de débardage par traction animale, avec une bonne sensibilisation des acteurs locaux.

Du matériel pour accompagner

Une nouvelle application pour mobiles favorise l'intégration sur tablette des informations directement sur le terrain. Gain de temps et d'efficacité, meilleure qualité des données qui deviennent mobilisables plus rapidement. Un travail de fond de la filière "systèmes d'information" qui pourrait être mutualisé plus largement entre les Cen.



© CenRA

Le partage des tâches

Sur le suc de la Garenne, le Cen est intervenu pour traiter le prunelier et organiser les parcs de pâturage. L'éleveur impliqué sur le projet installe alors son cheval de trait sur la parcelle et s'occupe de la restauration d'une mare et du broyage sélectif.

Revenons sur une technique : l'arrachage

Trois années d'arrachage mécanique sur pelouses et prairies sur les brotteaux de l'Ain et autant sur plusieurs marais du nord de la région permettent de prendre un peu de recul : les résultats sont bons dans l'ensemble mais il faut rester vigilant vis-à-vis de la banque de graines qui peut générer une nouvelle germination sur sols en partie perturbés.

L'approche mécanique s'est améliorée ces dernières années par la multiplication des prestataires ; plusieurs entreprises se sont équipées de matériels nouveaux, adaptés au besoin.

Selon la sensibilité du milieu et surtout la taille des arbustes, il convient d'adapter l'outil et parfois quelques dizaines de mains sont plus profitables qu'un engin mécanique. C'était le cas sur le marais des Bidonnes cette année avec la mise en œuvre d'un important chantier d'arrachage manuel de bourdaine avec les étudiants de l'ISETA de Poisy. Le travail est minutieux et le taux de rejets est infime.



© B. Dutreige - CenRA

On ne progresse qu'accompagné ! Les compétences en matière de patrimoine naturel sont suffisamment segmentées, partagées entre une multitude d'acteurs qu'il convient de renforcer le travail en réseau, ne serait-ce que pour agglomérer les diverses connaissances pour faire progresser le savoir-faire. Si le pôle "gestion des milieux naturels" devient un élément structurant dans cet échange, c'est sur des plans et des échelles multiples et complémentaires que les choses se passent. En voici des illustrations !

Des groupes de travail pour des éditions techniques

Partager les points de vue et les exprimer au travers des principales expériences techniques rhônalpines, tel est l'enjeu que sous-tend la construction de cahiers techniques. Cette année, des thèmes nouveaux ont pu voir le jour avec des appuis de l'Agence de l'eau RMC, la DREAL et la Région Rhône-Alpes :

- "Les milieux karstiques, patrimoines de la Terre et des Hommes" co-rédigé par des chercheurs de l'Edytem, un représentant de la DRAC, des usagers et comités de spéléologie, un hydrogéologue de l'Agence de l'eau RMC et plusieurs naturalistes, pour sensibiliser à ces milieux de surface et souterrains bien trop négligés ;
- "Des étangs de loisirs plus favorables à la biodiversité" élaboré entre associations locales, bureau d'étude et ISARA en complément de celui produit 4 ans plus tôt sur les étangs piscicoles ;
- un travail, avancé durant l'année 2014, associant forestiers, chasseurs, scientifiques et associations de protection de la nature, copiloté avec l'OGFH afin de donner des outils plus objectifs pour concilier la gestion forestière avec la présence d'ongulés (sortie au printemps 2015) ;
- l'engagement d'un autre document pour montrer comment la biodiversité peut être plus présente au sein des exploitations agricoles et faire connaître les multiples expériences pratiquées.



Des réseaux en émergence ou en redéveloppement

La Région et le Cen ont engagé une réflexion sur l'émergence d'un réseau régional de porteurs de contrats verts et bleus, alors qu'à l'échelle du bassin RMC la préfiguration d'une seconde phase au **plan Rhône** se traduit, en 2015, par un portage du volet biodiversité par la **Fédération des Cen** pour faire suite au travail développé par le Cen Rhône-Alpes durant quatre ans. L'animation du réseau d'acteurs du fleuve Rhône reste un axe de travail important.

Un effet boule de neige

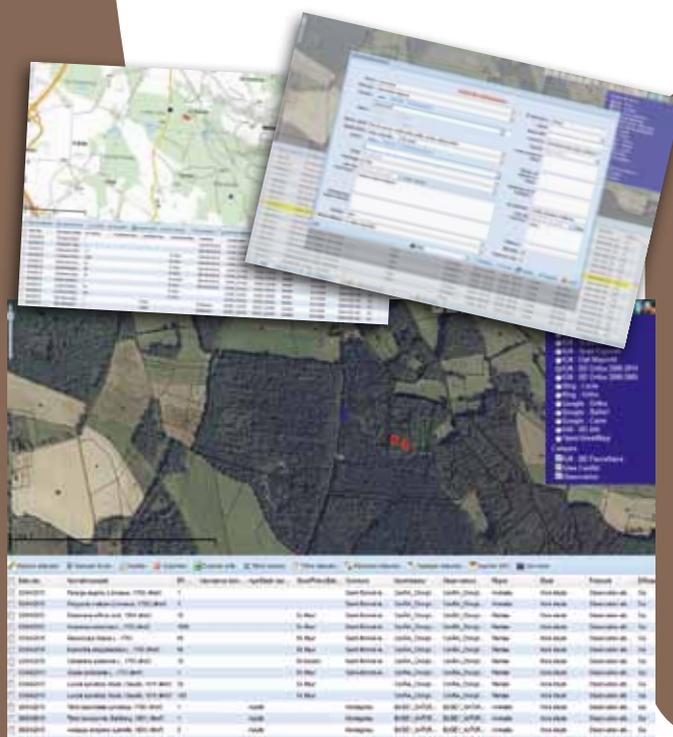
Développer, tester n'a d'intérêt que si l'exploitation est ensuite possible. Le réseau d'utilisateurs est alors au regard des besoins.

Ainsi, le logiciel **logepro** (*Logiciel de Gestion de PROJ*et), conçu et créé par les Cen rhônalpins et l'entreprise **Cilog** pour faciliter la gestion de projets complexes, est aujourd'hui mutualisé entre 17 structures dont *Réserves naturelles de France*, le *Conservatoire botanique alpin*, d'autres Cen... En 2014 un changement de gouvernance instaure un comité de pilotage multi-réseaux.

Concernant **RhoMéO**, la boîte à outils créée en 2013 est utilisée maintenant sur environ 15 sites sur lesquels le Cen cale ses suivis scientifiques sur ces nouvelles bases. Une application sur le

Rhône des indicateurs de pression urbaine et agricole permet de déterminer les niveaux de priorités. Une formation a été testée en octobre et est inscrite sur le catalogue de formation de **l'ATEN** à partir de 2015 avec plusieurs intervenants rhônalpins.

Autre effet boule de neige : le travail réalisé en 2014 sur la faune coprophage dans le Forez (*lire page 7*) se concrétise sous la forme d'un arbre décisionnel dont l'usage est en passe de se généraliser à d'autres régions.



SICEN : nouveau réseau d'informations pour les Cen

Afin de mieux "bancaiser" les données naturalistes recueillies sur et en dehors des sites gérés, une nouvelle base de données développée par le Cen Languedoc-Roussillon entre en Cen et dans les parcs nationaux.

SICEN est un outil mutualisé qui va permettre de décloisonner ce type de données, notamment de gérer la présence d'espèces à proximité d'un site en gestion, d'en multiplier le nombre et d'en gérer les améliorations en réseau.

Au CEN RA cet outil est pleinement intégré à la rénovation du système d'information engagée depuis 1 an. Des outils développés spécifiquement permettent notamment d'exploiter les données naturalistes dans le logiciel SIG libre adopté en 2014 (QGIS). Cet ensemble d'outils et son architecture réseau centralisée marque un tournant dans le développement des outils du CEN RA. Ces données et ces compétences sont aujourd'hui support de nouveaux projets. Elles permettent également de mutualiser de plus en plus dans le réseau des CEN, mais aussi dans les réseaux partenaires.

A l'échelle rhônalpine, le pôle gestion des milieux naturels est l'élément central de la mise en réseau des gestionnaires et autres acteurs de la préservation des espaces naturels. Ce pôle vient en complément du pôle flore-habitats et du futur pôle faune prévus par la stratégie nationale "Système d'information sur la nature et les paysages" (SINP). Animé par le Cen en collaboration avec la Région Rhône-Alpes, la DREAL et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, il vise à faciliter l'articulation des démarches de préservation aux différentes échelles et la construction de stratégies territoriales cohérentes. L'année 2014 aura été marquée par la signature de la charte du pôle gestion et le lancement du site internet. Désormais, le réseau bat son plein avec un nombre d'adhérents et d'utilisateurs qui ne cesse de croître !



Une charte signée et approuvée

Finalisée en 2014, la charte du pôle gestion des milieux naturels définit les grands principes de fonctionnement du pôle et précise les rôles et engagements des différentes parties. Le 6 juin 2014, elle était officiellement ratifiée par les Agences de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Loire-Bretagne, la Région Rhône-Alpes, l'Etat et le Cen Rhône-Alpes.



© N. Fabre - CenRA

Pour rejoindre la dynamique, il suffit d'adhérer à la charte du pôle, ce qui est désormais chose faite pour 22 structures.

Le site internet est en ligne!

Le 6 juin, à l'occasion de la signature de la charte, le site www.pole-gestion.fr était inauguré. Il s'agit d'un outil informatique d'envergure, aboutissement d'un travail collectif ayant impliqué près de 20 structures. C'est la première fois, à l'échelle d'une région, que toutes les informations sur la gestion des milieux naturels peuvent ainsi être rassemblées, harmonisées et accessibles !

Alimentée directement par les gestionnaires, la plateforme met à disposition du réseau :

- des données sur la gestion des espaces naturels ;
- des informations méthodologiques et scientifiques ;
- des ressources documentaires ;
- une cartographie interactive ;
- une recherche multi-critères (par objectif de gestion, par zonage, etc).

En 2014, les sessions de formation pour faciliter la prise en main de l'outil se sont multipliées. Un travail d'animation qui porte ses fruits : au 31 décembre 2014, le pôle gestion compte 324 fiches sites créées (dont 49 publiées) et 110 documents, depuis la mise en ligne de la base documentaire fin 2014.



Des échanges d'expériences

Le pôle gestion a une vocation directement opérationnelle : encourager le transfert de compétences entre les acteurs de la préservation des espaces naturels en Rhône-Alpes, afin d'inscrire l'ensemble du réseau dans une démarche de progrès. L'enjeu est de répondre aux besoins d'accompagnement méthodologique des gestionnaires novices et d'encourager les interactions entre les réseaux déjà existants. A cet effet, des journées techniques et des temps forts seront organisés courant 2015.

www.pole-gestion.fr

Les 22 adhérents au pôle gestion au 1^{er} mars 2015

Agence de l'eau Loire-Bretagne
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Apollon 74
Association nature Nord-Isère lo Parvi
Conservatoire botanique national alpin
ASTER - Cen Haute-Savoie
AVENIR - Cen Isère
Cen Rhône-Alpes
Communauté de communes du Genevois
Conseil départemental de l'Ain
Conseil départemental d'Ardèche
Conseil départemental d'Isère

Conseil départemental de Savoie
DREAL Rhône-Alpes
FRAPNA Ardèche
FRAPNA Loire
Métropole de Lyon
Office national des forêts
Parc naturel régional de Chartreuse
Parc naturel régional du Pilat
Région Rhône-Alpes
Syndicat mixte d'aménagement des gorges de la Loire (SMAGL)

Un travail à poursuivre pour permettre à terme l'adhésion des 330 structures concernées par la gestion d'espaces naturels en Rhône-Alpes !

Avec l'implication de toute son équipe, le Cen définissait cette année sa stratégie de communication pour la période 2015-2020. C'était l'occasion de clarifier la raison d'être de la communication et de la structurer autour d'axes majeurs : renforcer l'ancrage local du Cen, améliorer sa notoriété, promouvoir une image fédératrice du patrimoine naturel et, enfin, susciter l'intérêt des acteurs locaux et les motiver à agir en faveur du patrimoine naturel. Un vaste programme qui guidera à l'avenir la définition et la mise en œuvre des actions de communication. Première déclinaison de cette stratégie : la signature dont se dote le Cen et qui viendra à l'avenir compléter son logo, en insistant sur sa capacité fédératrice : *"Agir ensemble, c'est notre nature !"*

S'ouvrir aux patrimoines

L'un des volets exprimés dans cette stratégie vient conforter notre volonté émergente de croiser les patrimoines. C'est chose faite par exemple dans l'élaboration des guides du patrimoine naturel où l'interaction activités humaines / patrimoine naturel est forte. Mais cette année une occasion était donnée d'aller plus loin en participant pour la première fois aux Journées européennes du patrimoine (*lire page 6*). A noter également : l'adhésion du Cen à l'association *Patrimoines de l'Ain*.

Balades en campagnes

Les campagnes nationales (Fête de la nature, Fréquence grenouille, Journée mondiale des zones humides, Chantiers d'automne...) ont été plus systématiquement exploitées avec, par exemple, un jeu de piste sur le camp militaire de la Valbonne, un tour de l'île de la Motte en kayak côté Saône, une promenade avec l'exploitant agricole sur le marais de Boistray... Au total, une quinzaine de manifestations ont été proposées, qui ont touché plus de 500 personnes, et c'est sans compter les nombreux chantiers nature !

Des moments institutionnels

La signature d'un nouvel accord-cadre avec l'Agence de l'eau RMC et d'une convention avec la Fédération des chasseurs du Rhône ont été des moments importants de communication sur



© CenRA

les engagements partenariaux du Cen. Ce fut aussi le cas du séminaire organisé avec la région militaire *Terre sud-est* en juin.

Un site internet remanié

C'est un chantier de longue haleine qui a été réalisé au printemps 2014 pour rendre le site internet du Cen plus accessible et pédagogique : en cohérence avec la nouvelle stratégie de communication, cet outil s'adresse en priorité aux non spécialistes désireux de mieux connaître l'activité du Conservatoire.

En parallèle, les réseaux sociaux (Twitter, Facebook) sont de plus en plus mis à profit de notre communication, surtout sur les programmes pluriannuels comme le Life terrains militaires.

De bons réflexes

L'élaboration ou la révision d'un plan de gestion est maintenant accompagnée de manière systématique par une version simplifiée et vulgarisée, laquelle a d'ailleurs été améliorée.

Dans le même registre, l'affichage de travaux à venir est réalisé à chaque fois sur le site et se double d'un communiqué fait à la presse.

Et une nouvelle charte pour nos panneaux

Plusieurs panneaux ont été réalisés pour informer sur le pâturage d'un espace naturel, pour faire comprendre la gestion conservatoire d'un site ou encore pour avertir sur le risque de colonisation de la renouée du Japon. Il manquait jusqu'alors une charte graphique qui puisse mieux faire ressortir l'identité conservatoire mais aussi distinguer celle du territoire, c'est maintenant chose faite !



© F. Didier - CenRA



Un nouveau film pour tout savoir sur l'apron du Rhône !

L'Aquarium de Lyon nous accueillait en début d'année 2015 pour l'avant-première qui consacrait l'important travail réalisé avec les Films du tambour de soie dans le cadre du plan national d'actions consacré à ce poisson. Le DVD est maintenant disponible sur demande et une version haute définition peut être gratuitement mise à disposition des structures qui souhaiteraient organiser une projection.



Les anciens méandres du Rhône à Serrières-de-Briord ont été le premier site labellisé "espace naturel sensible" de l'Ain, avec la mise en place par le *Conseil départemental* d'une zone de préemption et l'acquisition en indivision entre le Cen et la *Commune*. Il concrétise l'avancée de la politique environnementale du Département avec lequel le Cen travaille en étroite collaboration : inventaires des zones humides et des pelouses sèches, préoccupations géologiques, gestion de sites... Aujourd'hui ce sont les continuités écologiques qui sont à l'étude.

Un autre partenariat se décline en actions fortes : celui avec la *SEMA*, d'une part, autour du concours "prairies fleuries", maintenant un rendez-vous incontournable avec le pastoralisme, d'autre part, autour d'une convention de cadrage annuel associant la *Chambre d'agriculture*, sans oublier des "randos" estivales avec un berger, montrant la proximité entre le pastoralisme et le patrimoine naturel.

Enfin une vraie population de tortues dans l'Ain !

Cette fois c'est confirmé, il ne s'agit pas de la tortue de Floride, plutôt envahissante, mais bien de la seule tortue d'eau douce autochtone : la cistude d'Europe !

C'est à Serrières-de-Briord, sur un ancien bras du fleuve Rhône, qu'un membre de l'association *Lo Parvi* a observé cette population durant l'année. Alors que sa présence dans le Nord Isère était attestée depuis longtemps, dans l'Ain c'était, jusqu'en 2014, une autre affaire.

© CenRA



L'ACTIVITÉ DANS L'AIN EN QUELQUES CHIFFRES

- 61 sites en gestion conservatoire, 7360 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 4046 hectares dont :
 - 3 769 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
 - 277 hectares en propriété Conservatoire.



© F. Didier - CenRA

L'Ain, territoire d'innovation !

L'innovation au Cen prend de multiples formes. C'est notamment sur les chantiers, qu'elle se développe, à travers l'adaptation de techniques nouvelles, par exemple pour l'arrachage d'arbustes en milieux humides. Cette notion était au cœur de la réflexion durant notre assemblée générale qui avait lieu à Villebois en 2014, en présence notamment d'André Philippon, vice-président du Département et de Charles de la Verpillière, député de la circonscription. Le programme était des plus sympathiques avec des temps de réflexion ponctués d'activités ludiques, sportives et culturelles, et une dégustation de larves d'insectes à l'heure de l'apéro.

La connaissance du patrimoine

Alors que l'inventaire départemental des zones humides s'est finalisé en 2013, un outil de priorisation des 1970 sites identifiés a été mis en place en 2014. Une dernière réunion de concertation a permis de finaliser le travail d'écriture d'un plan départemental d'actions en collaboration étroite avec le Département, l'Agence de l'eau RMC, la DDT et la DREAL.

La place est maintenant aux prairies sèches ! Un gros travail s'est poursuivi sur 2014 pour inventorier les secteurs à enjeux, avec en ligne de mire pour 2015 : clore l'inventaire avec le secteur du Revermont et transformer l'essai, là-encore, à travers un plan d'actions en 2016. Pour sensibiliser les collectivités locales à cet enjeu plus difficile à cerner, le Cen a travaillé avec le Département sur l'édition d'une plaquette d'information sur les milieux herbacés dans lesquels orchidées, plantes des sables et bien d'autres espèces atypiques se plaisent.

Les continuités écologiques à la loupe

C'est parti pour deux ans de réflexion et d'analyse sur un angle nouveau et ambitieux : celui de la cartographie des continuités écologiques. Alors que le Schéma régional de cohérence écologique étudie ces continuités au 1/100 000^e, le Département et le Cen ont engagé un travail de cartographie au 1/25 000^e, avec un complément de précisions pour servir la construction des documents d'urbanisme (SCOT, PLU). Un travail qui nécessite une importante implication de la filière "systèmes d'information" du Cen pour caler la méthodologie.

L'accompagnement des collectivités

Le lien est effectif avec environ 80 communes sur le département. En appui sur des contrats de rivière pour une meilleure intégration des zones humides, sur l'élaboration de documents d'urbanisme ou pour le montage de programmes d'actions spéci-



© S. Duret - CenRA

Savoir caractériser et mieux comprendre le fonctionnement des habitats de zones humides, étudier leur imbrication dans l'espace... tel était l'enjeu de la formation de deux jours organisée dans le Bugey avec l'Hepia, école d'ingénieur de Genève. Quatorze personnes ont ainsi pu affiner leurs connaissances sur le sujet.

ifiques, les contacts progressent et la prise en compte du patrimoine naturel avance. Citons à titre d'exemple la gestion concertée qui est menée depuis plusieurs années sur le Gland et le Furans qui s'est concrétisée par l'embauche au sein de la Communauté de communes Bugey sud d'une chargée de mission pour engager un contrat multi-thématiques avec l'Agence de l'eau RMC.

Dans ce secteur de bord de fleuve, le Cen apporte son savoir-faire au Syndicat du Haut-Rhône dans le cadre de la candidature de l'intercommunalité pour la gestion de la toute nouvelle Réserve naturelle nationale.



© CenRA

Valbonne, retour aux sources

Après le départ des brebis, l'entretien du camp militaire par le pâturage retrouve un nouveau souffle et une réelle efficacité en termes de valorisation économique : deux éleveurs bovins de l'Ain occupent les parcelles les moins dangereuses avec leurs troupeaux, dont l'un arrivé en 2014 de Saint-Maurice-de-Gourdans, un prêt à usage cadrant ce partenariat ; en complément, le Cen travaille avec un troupeau d'une trentaine d'ânes sur les secteurs à risques en raison des tirs. Du 15 juin au 15 septembre, les ânes partent en alpages où ils trouvent un complément alimentaire nécessaire. Les techniciens du Cen prennent alors un repos

bien mérité en vaquant à d'autres dossiers ! Face à l'arrêt de certains engagements financiers sur ce site, en 2014 un partenariat était développé avec RTE, dans le cadre d'une convention nationale entre le transporteur d'énergie et la Fédération des Cen, qui permet au projet de subsister. Cette nouvelle configuration était inaugurée en automne 2014 en présence du commandant du camp militaire et du directeur régional de RTE. Il reste néanmoins aux éleveurs à passer le détecteur de métaux avant chaque plantation de piquet de clôture en raison des risques pyrotechniques.



© B. Martin - CenRA

Vers une valorisation renforcée

L'équipe impliquée sur l'Ain a fait un travail de déclinaison de la stratégie régionale de communication afin d'aller vers des organisations innovantes pour favoriser l'appropriation des patrimoines naturels. Les Journées européennes du patrimoine et l'organisation de l'assemblée générale ont été un bon test pour développer cette interaction avec les autres patrimoines. Peinture, land art, randos en ânes ou encore activités sportives, le naturel revêt un autre sens à travers de nouvelles entrées. En parallèle, une réflexion s'est engagée pour favoriser l'ouverture des sites au public et leur valorisation vis-à-vis des populations locales alors que s'engageaient plusieurs projets d'interprétation du patrimoine.



© D. Mattei

Lassignieu, un étang en assec

Pratiquer l'assec sur un étang est inhabituel pour le Cen mais ô combien utile quand il s'agit d'en restaurer la digue et reprofiler le fond.

Les travaux, ce sera pour 2015 ! Dans un premier temps, ce sont les élèves d'aquaculture de l'ISETA d'Annecy qui sont intervenus pour la pêche de l'étang : une vingtaine de carpes amour ont été sorties du site. Les poissons autochtones, eux, ont rejoint temporairement un étang proche, en attendant la remise en eau de leur site d'origine.

Tout est prévu pour optimiser les travaux et limiter les déplacements de matériaux : le reprofilage de la pêcherie sur le marais de Virignin, très proche, devrait permettre de réutiliser l'argile pour refaire la digue sur Lassignieu. A suivre en 2015 !

Les techniques se suivent et s'affinent

Après plusieurs années de gestion par le brûlage dirigé, un changement est opéré sur le marais de Fenières avec broyage et exportation de la matière afin d'éviter d'accélérer la minéralisation qui serait favorable à une espèce exotique envahissante : le solidage.

Sur la tourbière des Broues, une gestion plus active qu'auparavant est mise en œuvre. La raison : l'accumulation de litière devenait critique pour une végétation de bas-marais, notamment l'exceptionnel liparis de Loisel. Jeunes frênes et bourdaines ont donc été arrachés mécaniquement sur les secteurs les moins sensibles afin de pouvoir pratiquer dès 2015 un broyage avec exportation sans souci des rejets ligneux.

D'un Conservatoire à l'autre

Le Conservatoire botanique alpin est venu effectuer un semis et une transplantation de jeunes rosettes d'orcanette des sables sur la pelouse des Gaboureux, à proximité de l'Ain.

L'enjeu est vital pour cette plante dont le nombre de stations en Rhône-Alpes est devenu très limité et pour laquelle le renforcement des populations, dans le cadre du plan de préservation de l'espèce, devient indispensable.

Du nouveau dans l'Ain !

Émergeant grâce à l'animation territoriale ou au travail foncier mené avec la SAFER, plusieurs sites pointent leur nez parmi le patrimoine remarquable en gestion conservatoire. De nouveaux plans ou notices de gestion étaient alors en cours de rédaction sur 2014 :

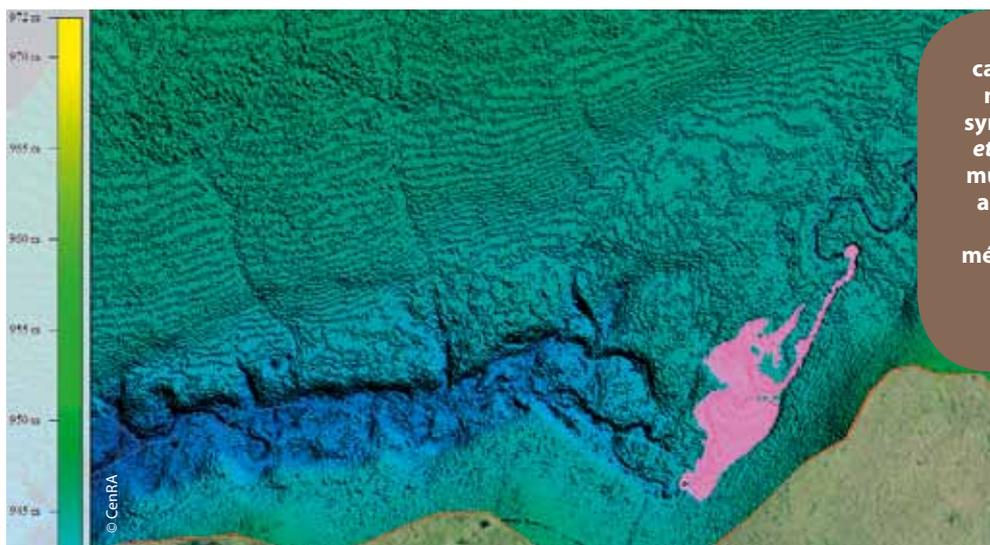
- marais et étang Pacaud,
 - marais du Nez,
 - marais de la Vuissey,
 - prairie humide du Vivier,
 - marais de la Belloire,
 - marais de Brognin,
 - marais du Village d'en haut,
 - combe d'Ambléon à Cerin,
- alors qu'émergent de nouveaux projets concernant des pelouses sèches.

Le lynx est un animal bien discret ! Malgré tout, deux observations insolites ont pu être faites au hasard des parcours en 2014. De quoi encourager à une présence accrue sur le terrain.



© CenRA

La technologie LIDAR au service des zones humides



Dans l'Ain et le Nord Isère, une campagne de recueil de données a pu être mise en œuvre, en collaboration avec trois syndicats de rivières (Albarine, Lange-Oignin et Bourbre) et l'association Lo Parvi. Outre la mutualisation possible des données, ce sont aussi des relevés topographiques fins, avec une précision de 20 cm que permet cette méthode de laser aéroportée. 4 300 hectares ont été ainsi traités, avec un regard plus pointu sur la fonctionnalité des milieux.

Si l'intervention en appui aux collectivités concerne toute l'Ardèche, le réseau de sites gérés par le Cen était jusqu'à présent plutôt concentré dans la partie sud et à l'extrême nord du département. Il s'étend en 2014 à la partie médiane de l'Ardèche, avec trois nouveaux sites : la colline de Revirand, les Sceauteurs et les tourbières de Mont l'Hermet et Creux de l'âne. L'année a également été marquée par l'engagement et la mise en œuvre de plusieurs démarches participatives pour mieux associer les populations locales aux choix de gestion.



Le 12 avril, le Cen organisait un chantier bénévole sur la colline du Châtelet, en partenariat avec l'association *Volontaire pour la nature* : une belle rencontre inter-générationnelle pour lutter contre les espèces invasives, sur les secteurs où pousse la gagée de Bohème.



© M. Geoffroy

"Zones humides et agriculture : cultivons le partenariat !", c'était le slogan de la Journée mondiale des zones humides, le 2 février 2014. Pour mettre ces pratiques agricoles qui entretiennent les zones humides au premier plan, une soirée d'information sur la plaine du Regard (plateau de Coiron) était organisée le 7 février à Saint-Pons.



© V. Pierron - CenRA

Grâce à l'appui technique apporté au Syndicat mixte Eyrieux clair, le Cen est présent depuis 2008 sur le bassin de l'Eyrieux. Il s'implique désormais sur deux nouveaux sites en gestion : les tourbières de Mont l'Hermet et Creux de l'âne (à Saint-Agrève), d'une part, deux tourbières situées sur les hauts bassins versants du Doux et de l'Eyrieux et le site des Sceauteurs (aux Ollières-sur-Eyrieux), d'autre part, à la demande de l'association Bassin de l'Eyrieux environnement et développement (BEED). Ce site présente de belles pelouses sèches avec, grâce à certains affleurements, la présence d'espèces caractéristiques de milieux humides. L'ensemble est un véritable nid d'espèces protégées : diane, azuré du serpolet, ophioglosse, etc.

L'ACTIVITÉ EN ARDÈCHE EN QUELQUES CHIFFRES

- 16 sites en gestion conservatoire, 1555 hectares concernés et 3 sites en animation foncière ;
- la maîtrise d'usage concerne 303 hectares dont :
 - 198 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
 - 105 hectares en propriété Conservatoire.

Tourbières du plateau ardéchois : des problématiques diversifiées

Le Cen renforce sa présence au niveau des tourbières du plateau ardéchois, avec six plans de gestion élaborés ou révisés en 2013-2014. Les problématiques rencontrées sont très variées, depuis la gestion de boulaie tourbeuse à sphaignes sur la Tuilière (Le Plagnal) jusqu'à des enjeux agri-environnementaux (Issanlas), en passant par des problématiques de désenrésinement de cours d'eau sur la tourbière de la Couleyre (Sagnes-et-Goudoulet). Sur la Verrerie, le nouveau plan de gestion s'étend à deux sites proches : Font de l'Aigle et Prat sauvage, dans une logique de préservation des continuités écologiques. Le fonctionnement hydrologique de ces deux tourbières a également été étudié cette année avec brio par Arnaud Tournier, stagiaire au Conservatoire. Et, à la Verrerie (Buzet), un avant-projet détaillé a été réalisé par *Biotec*, en vue de la restauration du fonctionnement hydrologique de la tourbière, notamment par le remeandrage du cours d'eau principal.



© CenRA

reproduisent ailleurs. Le Cen s'efforce donc d'étendre dès 2014 son périmètre de travail, de façon à obtenir la maîtrise foncière des grottes situées alentour. La gestion des grottes des Cayres et des Assiettes situées dans le Bois de Païolive a été transmise à la *Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes*. Enfin, autre fait notable : le sentier de découverte des chauves-souris, qui avait été installé à Berrias-et-Casteljau en 2003, a finalement été démantelé compte tenu des nombreuses dégradations et des coûts importants de remise en état. Cette décision a été retenue en concertation avec les acteurs du territoire.

Les démarches participatives fleurissent !

En 2014, deux démarches participatives d'envergure ont été conduites : la première sur la colline de Revirand (*cf. encart ci-dessous*), et l'autre sur les zones humides de la plaine alluviale de l'Ardèche, un territoire péri-urbain soumis à de multiples pressions. Un comité de site a été créé, associant plus d'une quarantaine de personnes. Les échanges ont conduit à interroger tant les enjeux écologiques et hydrologiques qu'agricoles, économiques ou touristiques. A l'issue de la démarche, un plan de gestion a été finalisé, qui sera complété d'un accompagnement des collectivités pour mieux prendre en compte les enjeux soulevés par les acteurs des territoires. En parallèle, un groupe de travail dédié au volet "mise en valeur - interprétation" s'est réuni à plusieurs reprises, avec l'accompagnement d'Anne-Cécile Werth, stagiaire en formation "éco-interprétation" du *CPIE Bresse du Jura*.

Un PAEC de taille !

Le Cen s'est impliqué dans le montage du Projet agri-environnemental et climatique "montagnes et pentes ardéchoises", qui s'étend sur les Monts d'ardèche et le Plateau ardéchois, soit près de la moitié du département ! Ce projet est le fruit d'un important travail partenarial, ayant associé le *Parc*, trois *Communautés de communes du Plateau*, la *Chambre d'agriculture*, la *FRAPNA*, le *Conservatoire botanique national du Massif central*, le *Syndicat mixte Eyrieux clair* et... le Cen Rhône-Alpes ! Dès 2015, les agriculteurs volontaires pourront engager leurs parcelles dans l'une des 11 mesures proposées.

Appui aux collectivités

L'animation territoriale se poursuit en 2014. Parmi d'autres, les syndicats de rivières *Eyrieux Clair*, *Chassezac*, *Beaume et Drobie* ont été accompagnés cette année pour qu'ils intègrent de manière plus approfondie les enjeux "zones humides" à leur contrat de rivières. Le Cen a également épaulé le *Syndicat mixte Eyrieux clair (SMEC)*, qui s'attelait cette année à l'élaboration d'une stratégie "zones humides" à l'échelle du bassin : dans un premier temps, co-encadré par le *SMEC* et le Cen, un stagiaire a classé et hiérarchisé toutes les zones humides du territoire. Enfin, le Conservatoire a également apporté un appui technique et méthodologique au *Conseil général*, pour l'élaboration de son plan de gestion du "domaine départemental de nature" à Païolive.



© B. Pascault - CenRA

Du nouveau dans les grottes

Une étude menée en 2012-2014 avec le *Comité de spéléologie* et la *LPO Ardèche* sur la Montagne de la Serre (GrosPierre) a révélé l'importance de maintenir un réseau de grottes pour la survie des chauves-souris : celles-ci s'installent aux Conchettes lors des périodes de transition, au printemps et à l'automne, mais elles hivernent et se

Colline de Revirand : une dynamique locale forte



Dans la partie ardéchoise de la vallée du Rhône, la colline de Revirand (Sarras) a de quoi séduire les amateurs de patrimoine en tous genres : végétation caractéristique des pelouses sèches, ruines d'un ancien château, terrasses utilisées pour la vigne et l'agriculture, panorama de grande qualité... Cette année, avec le soutien du *CPIE Vercors*, de la *Fondation de France* et de la *Région Rhône-Alpes*, un groupe de travail composé d'élus et d'acteurs locaux s'est réuni pour échanger perceptions et mémoire du site, définir les actions de gestion à mener et identifier des pistes pour mettre en valeur le site. Fruits de ce travail collectif, un plan de gestion a été adopté en juillet 2014 et une visite du site était organisée le 21 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, avec l'association *Sarras Patrimoine* et d'autres acteurs locaux. La dynamique suit son cours courant 2015, notamment autour d'un projet de création d'un sentier d'interprétation.

© CenRA

Drôme

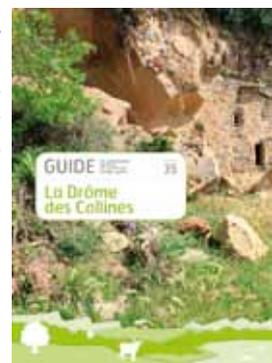
Dans la Drôme, l'essentiel de l'activité de l'équipe concerne l'appui qui est apporté aux acteurs des territoires. Les projets accompagnés sont très variés : animation foncière, démarches d'interprétation ou de mise en valeur d'espaces naturels, préservation ou gestion de zones humides, projets agri-environnementaux, etc. Pas de quoi s'ennuyer ! En 2013-2014, pour diversifier encore ce panel d'actions, un projet de contrat vert et bleu a été monté sur le territoire Grand Rovaltain. Aux côtés de nombreuses autres structures, le Cen s'est impliqué pour co-construire le programme d'actions. Porté par le *Syndicat mixte du SCOT Rovaltain Drôme-Ardèche*, le contrat devrait être déposé prochainement à la Région Rhône-Alpes, au Département et à l'Agence de l'eau RMC pour une mise en œuvre du programme escomptée dès 2015.

Le Cen Rhône-Alpes et le Cen Provence Alpes Côte d'Azur se sont rapprochés cette année pour mettre en commun leur inventaire "zones humides" et échanger sur la hiérarchisation de ces milieux situés sur les bassins versants de l'Eygue, de l'Ouvèze provençale et du Lèz, à cheval sur les départements de la Drôme et du Vaucluse.



© V. Raymod - CenRA

En partenariat avec le *Syndicat mixte de la Drôme des Collines* et avec l'appui de nombreux acteurs du territoire, le Cen a confectionné cette année un *guide du patrimoine naturel de la Drôme des Collines*, pour mettre en valeur les paysages de sables et de galets qui s'étirent depuis les Monts du Matin ou le plateau de Chambaran jusqu'au fleuve Rhône. L'ouvrage bénéficiait également du soutien de la *Région Rhône-Alpes* et du *Département de la Drôme*.



Au programme de la collaboration avec le Syndicat mixte des Baronnies provençales : un diagnostic croisé mené avec l'Association départementale d'économie montagnarde (ADEM) sur les montagnes de Banne et de Palle, pour parvenir à des propositions communes visant à mieux concilier pratiques pastorales et préservation des pelouses. Un stagiaire du Syndicat a ensuite étudié la méthode mise en place pour parvenir à croiser les regards sur ces questions. Les partenariats sur ce territoire devraient, à l'avenir, passer à la vitesse supérieure, avec la création fin 2014 du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

L'ACTIVITÉ DANS LA DRÔME EN QUELQUES CHIFFRES

- 6 sites en gestion conservatoire, 341 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 278 hectares dont :
 - 256 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
 - 21 hectares en propriété Conservatoire.

Quelle stratégie pour les zones humides ?

Voici une question sur laquelle le Cen a planché plus d'une fois cette année. Le *Syndicat mixte Roubion-Jabron*, tout d'abord, a fait réaliser une étude sur les zones humides de son territoire, autour de deux aspects : la hiérarchisation des zones humides et l'élaboration de plans de gestion pour trois sites considérés à forts enjeux. De manière similaire, le Cen a apporté un appui technique au *Syndicat intercommunal pour l'aménagement du bassin de l'Herbasse* et à la *Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes*. Ces deux structures ont confié à un bureau d'études le soin de réaliser un inventaire complémentaire et une hiérarchisation des zones humides des bassins de l'Herbasse, de la Joyeuse, du Chalon et de la Savasse. La réflexion se poursuit en 2015, avec l'élaboration de la stratégie "zones humides" et de plans de gestion sur certains secteurs.

© V. Pierron - CenRA



Gérer et valoriser des sites

Bien souvent, une fois sensibilisées à l'importance de leur patrimoine et aiguillonées par le Cen, les collectivités sont amenées à définir des projets de préservation et de mise en valeur, pour leurs sites à plus forts enjeux. C'est ce qu'a fait cette année le *Syndicat des eaux de la Veauane* au niveau du vaste marais qui entoure les captages d'eau potable (à Marsaz et Chavannes). Désormais classé "espace naturel sensible local", ce marais joue un rôle capital pour garantir une ressource en eau en quantité et de qualité, et pour la biodiversité qu'il héberge.

Ailleurs, la définition des projets avance, comme à Pierre-Aiguille où un sentier d'interprétation a été conçu par *Tikopia* sur le thème "Balade à tous les vents" et où les premières actions de gestion ont été précisées en concertation avec les acteurs locaux.

D'autres projets sont en cours, en partenariat étroit avec le *Département*, notamment à Châteauneuf-du-Rhône, avec une réflexion multi-acteurs engagée pour la restauration et la valorisation des milieux alluviaux des îles du Rhône, ou encore à Réauville, où la *Commune* a finalisé un plan de gestion pour la sablière fossilifère et les mares temporaires de la Glacière.

© V. Raymond - CenRA

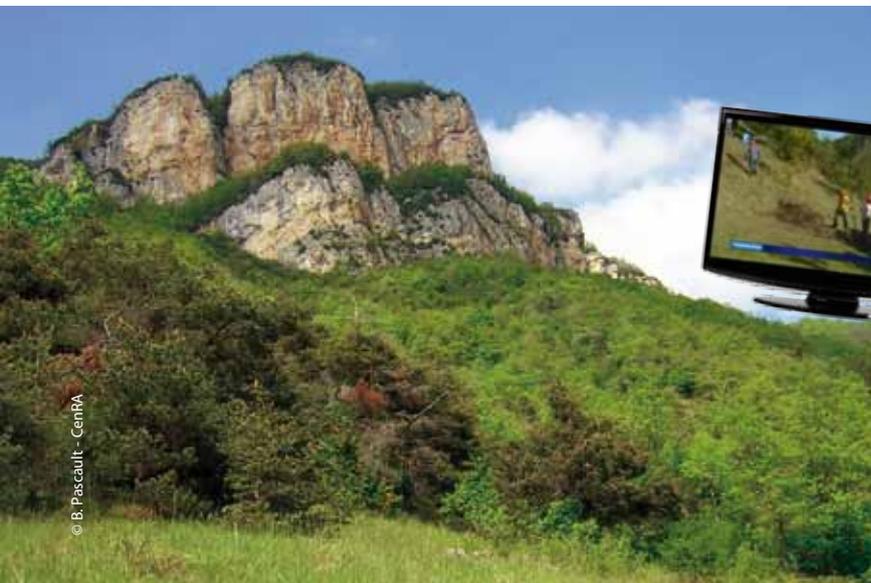


Beauregard-Baret : de nouvelles pelouses !

A Beauregard-Baret, depuis 2006, le Cen gère 1,66 hectares de terrain, dans le cadre d'une mesure compensatoire. Pour éviter la fermeture des nombreuses autres pelouses de la commune, la surface gérée s'étend cette année grâce à un important travail d'animation foncière, avec désormais plus de 60 hectares sur les secteurs de Tête d'homme, Sonnaize, Tourniers et Ecalon. L'ensemble des pelouses a fait l'objet d'un état des lieux des populations d'orthoptères et de lépidoptères, et un nouveau plan de gestion est actuellement en cours d'élaboration. A l'avenir, les pelouses pourront faire l'objet de travaux de restauration, avec la *MFR de Mondy*, et/ou d'entretien par pâturage en partenariat avec les éleveurs locaux volontaires : chaque année, un chantier-école est organisé à Beauregard-Baret et, en 2014, la presse était au rendez-vous pour saluer le travail des étudiants de la MFR. Un reportage a même été diffusé sur le journal de France 3 ! Enfin, une convention quadripartite a été signée pour l'aménagement de voies d'escalade sur une falaise dominant les pelouses sèches. Cosignée par le propriétaire, la *Fédération française des clubs alpins et de montagne*, le *Club alpin français de Romans* et le Cen, elle garantit l'intégrité des pelouses sèches et la tranquillité des espèces d'oiseaux nicheuses rupestres.



© B. Pascault - CenRA



Dans la Loire, le travail sur les continuités écologiques s'intensifie. En particulier, depuis la signature du contrat corridor Grand Pilat, le partenariat avec le *Parc du Pilat* se renforce et le Cen assure la maîtrise d'ouvrage de plusieurs actions prévues au contrat. Autre dynamique forte : l'agri-environnement, avec la participation au montage de nouvelles mesures agri-environnementales sur les hautes chaumes du Forez. Enfin, grâce à son implication sur d'autres projets de territoire (trame verte et bleue, réseau de zones humides du Sud-Forez, etc.), le Cen étend cette année son réseau de sites avec quatre nouveaux espaces en gestion conservatoire.

Les travaux se poursuivent sur la tourbière de Valorges : après les coupes forestières et la création de mares pratiquées en 2014, un point de vue sur la tourbière restaurée a été aménagé par le syndicat de rivières SYRRTA, avec la pose d'un panneau explicatif pour accompagner la découverte de cette zone humide d'exception. Le site a également servi de support cette année à une formation du *Conservatoire botanique national du Massif central*, dédiée à la prise en compte des bryophytes dans la gestion.



© CenRA

Hauts lieux de biodiversité, les pitons basaltiques du Forez font partie de notre patrimoine commun. Rien qu'en 2014, trois événements ont été organisés pour le public et notamment une balade à la découverte du pic de Montsupt et du Montclaret, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Sur ce territoire, de nouveaux sites sont en phase émergente et des plans de gestion se préparent.



© A. Wolff - CenRA

La chevêchette d'Europe a été observée à Jeansagnière par la LPO, commune hébergeant un site géré par le Cen dans le cadre du programme "milieux ouverts herbacées" porté par l'IPAMAC. Il s'agit de la plus petite chouette d'Europe !



© B. Veillet

Suite à l'extension du site de production de SNF à Andrézieux-Bouthéon, la gestion du bois du Roy est confiée pour 50 ans au Cen, dans le cadre d'une mesure compensatoire. L'objectif ? Améliorer la gestion des 100 hectares de boisements et favoriser la production de bois de qualité. Le Cen s'occupera également de l'étang qui borde la forêt et qui accueille une des plus importantes stations ligériennes d'une renoucle rare, la grande douve.

L'ACTIVITÉ DANS LA LOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

- 15 sites en gestion conservatoire, 1443 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 456 hectares dont :
 - 454 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
 - 2 hectares en propriété Conservatoire.



De nouveaux sites

Dans le cadre du programme "réseau de zones humides du Sud Forez", deux sites situés sur la commune de Gumières rejoignent l'escarcelle du Cen : la tourbière de Verdine et celle du col des Limites. Un premier comité de pilotage était organisé le 25 juin 2014, dans un contexte marqué par une très bonne dynamique locale. A l'avenir, une partie du programme "zones humides du Sud Forez" sera intégré au prochain contrat de rivières Mare-Bonson, porté par la *Communauté d'agglomération Loire-Forez*.

Autre site qui échoit au Cen : les friches et landes de la Fouillouse. Dans le cadre du contrat corridors de Saint-Etienne Métropole, une mission d'animation foncière a été confiée à la SAFER pour obtenir la maîtrise d'usage de 14 sites jouant un rôle de réservoir local pour la biodiversité. La *Commune de la Fouillouse* a été la première à accepter de déléguer au Cen la gestion de ses parcelles. D'autres suivront prochainement.

Un PAEC exemplaire

Aux côtés de la *Chambre d'agriculture*, le Cen a participé cette année au montage d'un projet agri-environnemental et climatique (PAEC), sur les hautes chaumes du Forez, pour faire suite aux actuelles mesures agro-environnementales territorialisées (MAET). Le projet était atypique, porté par trois collectivités locales différentes : la *Communauté d'agglomération Loire-Forez*, le syndicat de rivières SYMILAV et le *Syndicat mixte des Pays du Forez*. Son originalité et sa très grande qualité ont été salués par la commission régionale en charge de l'instruction des dossiers !

En juin 2014, le Pic de Purchon, à Champdieu, a accueilli un chantier bénévole avec des entreprises de carrières, dans le cadre de leur charte nationale environnement portée par l'UNICEM. Dans une ambiance conviviale, les participants ont arraché les broussailles qui avaient envahi les pelouses.



© CenRA

Des suivis sur Colleigne

Avec le concours de la LPO, des suivis avifaunistiques ont été réalisés cette année sur des parcelles en forêt et zone subalpine, qui avaient été intégrées à la Réserve naturelle régionale des jasseries de Colleigne en 2009. Ces travaux ont révélé la présence de la pie-grièche grise et de deux couples de merles à plastron. Grâce à une technique de suivi par quadrat, les lieux de nidification et comportements des oiseaux ont pu être identifiés de manière précise, ce qui permettra à l'avenir d'ajuster au mieux les modalités de pâturage. Une étude a également été réalisée sur les pratiques antiparasitaires des éleveurs et leurs impacts sur la faune cophrophage (lire page 7).

La Loire s'expose !

Fruit d'un travail partenarial ayant impliqué le Cen aux côtés du *Département de la Loire*, de la *Région Rhône-Alpes* et de la DDT, l'exposition "Milieux naturels de la Loire" a vu le jour à l'automne 2014. Une série de dix panneaux présentant les différentes facettes du territoire est désormais disponible. Les demandes de prêt sont à adresser au Département de la Loire (contact : Raphaël Petit).



© F. Didier - CenRA

Saint-Etienne Métropole : les corridors biologiques à l'épreuve du territoire



Mis en place par la *Région Rhône-Alpes*, les contrats de territoire corridors biologiques sont des projets multi-partenariaux, fondés sur l'engagement volontaire des parties prenantes. Rémi Baldino, étudiant en Master 2 "sociologie appliquée au développement local" et stagiaire au Cen, s'est intéressé cette année au contrat corridor de *Saint-Etienne Métropole* et plus particulièrement au corridor de Tartaras. Sa problématique : comment faire pour amener les acteurs locaux à s'engager et susciter une dynamique de projet ? En s'appuyant sur les témoignages de 19 personnes diversement impliqués dans le projet (des partenaires aux riverains), son étude souligne l'intérêt d'adapter le discours, en traduisant les arguments environnementaux vis-à-vis d'autres enjeux, comme la préservation des paysages ou du cadre de vie. Il propose aussi des pistes pour renforcer la participation et impliquer davantage les partenaires et parties prenantes du projet. Ces conseils pourront donner lieu à des expérimentations, dès 2015 et dans le cadre du prochain contrat.

Rhône et Métropole

Un nombre de sites gérés en augmentation, notamment parmi les zones humides du Beaujolais, de nouveaux programmes d'appuis aux territoires et surtout un important travail de préparation de PAEC pour les quatre années à venir : le tableau était dense pour cette année 2014 ! D'autant que se préparaient deux conventions-cadres venant confirmer et renforcer des collaborations déjà fortes : avec la *Chambre d'agriculture*, d'une part, et la *Fédération des chasseurs*, d'autre part. En parallèle, le Cen poursuit ses relations avec les deux collectivités issues de la nouvelle configuration territoriale : le *Département* et la *Métropole de Lyon*.

Le 17 octobre à Chenelette, la signature de la convention cadre entre le Cen et la *Fédération des chasseurs* était aussi l'occasion de mettre en avant le travail conjoint réalisé sur la tourbière du Couty, l'une des plus belles du département.



© CenRA

Sur le plateau mornantais, la démarche est innovante ! L'espace naturel sensible ne disposait pas jusqu'alors d'un plan de gestion à cette échelle. Or, celui-ci se met en œuvre sous la forme d'ateliers participatifs avec les acteurs du territoire et des visites de terrain pour des objectifs qui collent mieux aux volontés locales.



© CenRA



© K. Hubert

Le rat des moissons, nouveau venu sur le marais de Boistray, alors qu'en même temps était observé de nouveau le triton crêté, contacté sur le site il y a quelques années mais bien discret depuis !

A noter également la découverte de l'azuré du serpolet et d'une abeille sauvage en liste rouge européenne (*Colletes fodiens*) sur le plateau mornantais (photo ci-dessous).



© E. Léglise

L'ACTIVITÉ DANS LE RHÔNE EN QUELQUES CHIFFRES

- 12 sites en gestion conservatoire, plus de 1861 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 557 hectares (convention d'usage ou d'un bail emphytéotique).



© CenRA

Agir ensemble sur le Rhône

L'appui aux collectivités s'est renforcé en 2014 avec une double entrée (zones humides et corridors biologiques) vis-à-vis des communes de Taluyers et Saint-Maurice-sur-Dargoire durant l'élaboration de leur PLU ou encore l'émergence d'un nouveau projet concernant une petite tourbière sur Courzieu.

Le Cen est aussi intervenu auprès du *Conseil départemental* pour poursuivre l'inventaire des zones humides avec l'accompagnement de la consultation des collectivités et de nouvelles prospections de terrain. Il a aussi aidé le comité de pilotage à définir des secteurs d'interventions prioritaires.

Des PAEC prêts pour 2015 !

Le Cen est venu en appui à plusieurs territoires pour les aider à construire des programmes agri-environnementaux et climatiques concertés, disposant d'une approche territoriale renforcée, une démarche à laquelle s'est associée la *Chambre d'agriculture du Rhône* avec une prise en main des projets par les collectivités qui est renforcée par rapport aux anciennes programmations. Dans la vallée du Garon, une collaboration avec le *SMAGGA* a permis d'étendre l'espace considéré à la vallée en Barret. Même partenariat sur le secteur du Bozançon et le plateau de Montagny, alors que la *Communauté de commune de l'Ouest rhodanien* animait le montage d'un PAEC sur le Beaujolais vert, impliquant Cen et *Chambre d'agriculture*. Enfin, deux autres collaborations ont permis d'enclencher des travaux similaires : avec l'*EPTB Saône-Doubs* sur le Val de Saône en interdépartemental et avec le *Parc du Pilat* sur le plateau de Condrieu.



© CenRA

Des pelouses sèches maintenant bien connues

Débuté en 2012, l'inventaire des pelouses sèches du Rhône s'est poursuivi, avec l'implication d'une stagiaire, Camille Villedieu, dans le cadre de la stratégie régionale concernant ces milieux. 386 pelouses ont été identifiées sur la base d'une typologie d'habitats élaborée par le *Conservatoire botanique du Massif central*. Il s'agit de 556 hectares avec une moyenne par unité de 1,44 hectares et une disparité assez élevée. La finalisation de l'inventaire est pour 2015 avec un travail de hiérarchisation prenant en compte des critères patrimoniaux, le statut foncier, la possibilité de restauration et de gestion locale. Il en découlera un plan d'action départemental.

Le Beaujolais et ses zones humides

Sur le réseau de zones humides du Beaujolais, la vitesse est enclenchée pour réviser le plan de gestion de la tourbière du Couty et surtout pour renforcer le réseau d'acteurs. Un travail d'animation foncière sur des secteurs en déprise et forestiers ainsi que des journées de sensibilisation à destination des propriétaires forestiers ont été portés conjointement avec les *Syndicats de rivière du territoire* et le *CRPF*. A noter également : le partenariat signé en fin d'année avec *ASF* pour engager des travaux sur le site des Molières en 2015.

Le Beaujolais était aussi le terrain d'exploration de Valentin Tupinier, en stage au Cen pour recueillir des informations sur les usages des zones humides d'hier à aujourd'hui. Ce travail a alimenté le guide du patrimoine naturel du Beaujolais sorti début 2015.



Sur la nouvelle métropole

Le plan de gestion des îles de Crépieux-Charmy était en révision, pour une gestion ajustée en fonction de l'évolution récente

© A. Paule - CenRA



Des années de suivi sur les îlons de Belleville et Taponas



© F. Didier - CenRA

Une journée de restitution organisée par le Cen a permis de faire le point sur l'évolution des îlons et leur sédimentation. A cette occasion, il a été mis en évidence le besoin d'évacuer le bouchon de sédiments qui s'est mis en place en amont de la îlon de Taponas malgré le recreusement dix ans plus tôt. L'enjeu de cette journée était aussi d'échanger avec le *Centre d'observation de la nature de l'île du Beurre* confronté à des problèmes similaires en aval de Lyon. Une réunion technique doit faire suite à cet échange pour envisager la manière de redonner à ces bras morts tout leur potentiel de vie.



© CenRA

de ces milieux. Les fréquences de fauche, notamment, ont été reserrées. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de maintenir les magnifiques pelouses à orchidées présentes sur les lieux, aux côtés du castor ou du crapaud calamite qui se portent bien ici.

Le plan de gestion du site de la Garenne, légèrement en aval, est aussi à l'étude.

Le marais de Boistray

Il était à l'honneur à plusieurs reprises cette année : pour une sortie lors de la campagne Fréquence grenouille, pour la Journée mondiale des zones humides mais aussi lors de deux formations, l'une pour des agents de l'État, l'autre pour des élèves de lycée horticole. La *Frapna* a travaillé sur les insectes des vieux arbres et bois morts du site et jusque-là jamais prospectés. Deux espèces rares ont été observées : le sténocore du midi (première citation pour le Rhône depuis 1980) et la lepture atténuée (quatrième citation). Enfin, entre le marais

et la Saône, un ancien bassin de pisciculture a été restauré en frayère à brochet avec l'aide de la *Fédération de pêche* et les *Brigades vertes*.

Des travaux ont été menés sur la lande de Berthoud (espace naturel sensible du plateau mornantais) avec la collaboration du Lycée horticole de Dardilly : débroussaillage de landes et mise en place de clôture.

L'appartenance à une même région de quatre Cen faisait jusqu'à présent figure d'exception dans le réseau national ; aujourd'hui la nouvelle configuration régionale nous amène à compter avec deux nouveaux Cen : ceux de l'Auvergne et de l'Allier avec lesquels des échanges ont commencé, se traduisant par la mise en place d'une conférence permanente. Mais 2014 est surtout marqué par un temps fort et partagé : la signature du nouvel accord-cadre entre les quatre Cen de Rhône-Alpes et l'Agence de l'eau RMC. Cette opération menée sur le marais de Morlin était aussi l'occasion de mettre en avant la campagne nationale Fréquence grenouille, la sortie d'un ouvrage de portraits d'acteurs de la préservation des zones humides sur Rhône-Alpes et le travail collaboratif particulièrement fructueux sur ce site péri-urbain.



En 2014, les 35 salariés d'Asters, ont contribué à la mise en œuvre de l'ensemble des actions organisées autour des quatre axes structurants du projet associatif.

La préservation et la gestion des milieux naturels et des espèces

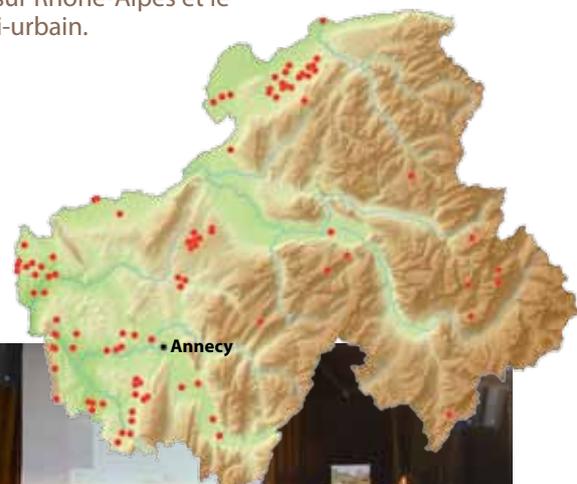
Asters gère les neuf réserves naturelles de Haute-Savoie. Parmi celles-ci la réserve naturelle du Bout du Lac d'Annecy fêtait les 40 ans de sa création. Théâtre, land-art, repas festif, concerts, ateliers et animations ont contribué à faire de cette semaine de fête une véritable réussite à hauteur de l'attachement des populations locales à cet espace protégé sur les bords du lac d'Annecy.

Le conseil et l'appui aux politiques territoriales

Suite à la définition de sa stratégie foncière en 2013, Asters est intervenu sur 16 projets de vente en zones humides. Ceux-ci ont fait l'objet de cahiers des charges à clause environnementales. Asters a également poursuivi l'inventaire des zones humides en prospectant plus particulièrement en 2014 le bassin des Dranses. Très investi sur les questions d'eau et d'usage de l'eau, Asters a organisé en 2014 *les États généraux de l'eau en montagne* à Megève qui ont rassemblé plus de 270 participants sur les 3 jours de congrès.

L'expertise scientifique et technique

L'année 2014 a été marquée par l'acceptation du projet Life GypHelp coordonné par Asters et visant à réduire les menaces anthropiques sur le gypaète barbu. Le travail a démarré en 2014 et se poursuivra jusqu'en 2018.



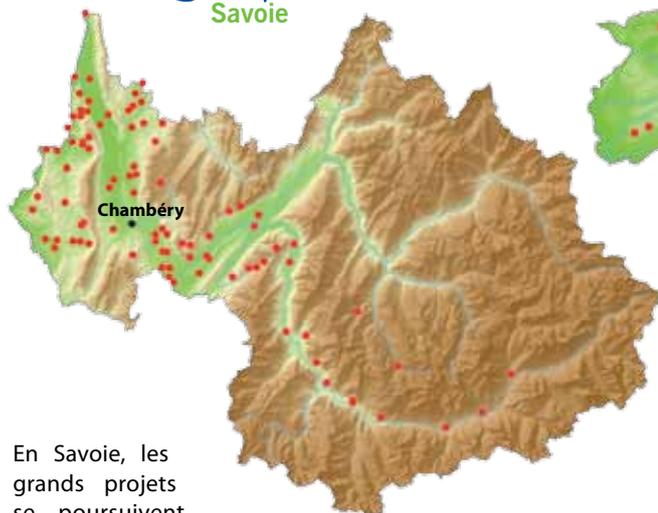
Le réseau *Lacs sentinelles*, né du croisement d'intérêt des gestionnaires d'espaces protégés et des chercheurs pour les lacs d'altitude, a également poursuivi sa mission autour de *l'Observatoire des lacs d'altitude* pour apporter aux acteurs de la gestion des milieux aquatiques des outils et des méthodes permettant de suivre et de qualifier les tendances évolutives de ces milieux.

La pédagogie et la communication

La fin de l'année 2014 a été marquée par la préparation d'une nouvelle convention partenariale entre la *Communauté de communes du Pays du Mont-Blanc*, le *Centre de la nature montagnarde* et Asters pour acter la mise en place d'une politique de valorisation et de partage des réserves naturelles du territoire. La mission confiée à Asters consiste à assurer l'animation nature sur celles des Contamines-Montjoie et de Passy. Asters bénéficie, dans ce cadre, de la mise à disposition de deux animateurs présents pendant les périodes de vacances scolaires.

Les 40 ans de la réserve naturelle du Bout du lac.





En Savoie, les grands projets se poursuivent et se partagent: la

boîte à outils RhoMéO, l'exposition sur les corridors, la réintroduction de la tortue cistude autour du lac du Bourget... Autant d'actions qui participent à la reconnaissance des Cen. A noter l'arrivée d'un nouveau président pour le Cen Savoie en juillet 2014: Philippe Gamen a laissé sa place à Michel Delmas.

Partage des connaissances

Après cinq années de recherche/action pour le développement d'indicateurs de suivi de l'état des zones humides, la boîte à outils RhoMéO a été mise à disposition de l'ensemble des gestionnaires (www.rhomeo-bao.fr). Treize sites savoyards ont fait l'objet de ces campagnes.

Au-delà de l'inventaire des zones humides, le Cen a finalisé et mis en ligne ceux des corridors biologiques et des pelouses sèches. Ce dernier est visible sur www.geoportail.gouv.fr et fera l'objet d'un plan d'action départemental sur lequel les territoires pourront s'appuyer dans le montage de contrats vert et bleu.

Le Cen est ainsi allé à la rencontre de nouveaux élus de collectivités pour échanger autour de l'intégration du patrimoine naturel dans les projets locaux. Il a lancé le "réseau départemental en faveur des zones humides".

Du nouveau sur divers plans

- Soixante nouvelles cistudes ont été réintroduites en Chautagne soit 147 individus depuis le début de la réintroduction en 2002.
- Côté foncier, quatre nouveaux sites en gestion: deux pelouses sèches, pour plus de 25 hectares, ainsi que deux zones humides et un partenariat enrichi avec 17 propriétaires nouveaux contribuent à la préservation, sur le long terme, du patrimoine naturel.
- 2014 a été une charnière dans le partenariat avec les agriculteurs, à travers le montage des PAEC, visant dès 2015 de nouvelles contractualisations pour des pratiques favorables à la biodiversité.
- L'année 2014 a aussi été marquée par le retour de travaux d'engorgement, avec la restauration du ruisseau de Nécuidet, sur la commune de La Thuile, et le lancement de chantiers expérimentaux: éradication de la renouée du Japon par décapage des rhizomes et enfouissement, arrachage mécanique de ligneux à l'aide de pinces spéciales montées sur une pelle mécanique...
- En matière d'appropriation locale, le suivi de la renaturation du ruisseau de Nécuidet se fait maintenant sur un blog et par photos aériennes prises par un drone, pour que chacun puisse visualiser l'évolution du milieu.

Les «corridors biologiques» étaient à l'honneur en Savoie avec l'inauguration de l'exposition sur ce thème à la Maison des parcs et de la montagne et sa mise à disposition auprès de 4 600 personnes sur l'année 2014.



Outre la gestion courante de la trentaine de sites sur lesquels le Cen Isère intervient, l'année 2014 a été marquée par la poursuite de l'inventaire de pelouses sèches à travers l'agrégation ainsi que l'implication dans l'élaboration des PAEC.

L'inventaire des pelouses sèches prend forme !

Une richesse et une diversité méconnues, pourtant ces habitats sont remarquables, certaines espèces y étant strictement inféodées. L'inventaire et la cartographie des pelouses sèches apparaissent indispensables pour leur prise en compte dans les démarches d'aménagement du territoire, pour leur intégration dans le SRCE et pour le maintien des pratiques agricoles qui leur sont favorables.

Impliqué depuis 1999, le Cen Isère a œuvré à la coordination et l'harmonisation des méthodologies, avec des contributions du *Conservatoire botanique national alpin*, des associations *Lo Parvi* et *Nature vivante*. À partir de ces inventaires locaux, le Cen a réalisé en 2014 une synthèse cartographique. L'agrégation départementale des données qu'il a réalisée s'inscrit dans la démarche de porter-à-connaissance auprès des acteurs et collectivités isérois et contribuera à la connaissance de ces milieux en Rhône-Alpes, une mutualisation régionale des cartographies étant en cours.

Le Cen Isère et les PAEC

En 2015, la PAC fait peau neuve et s'engage dans une nouvelle programmation 2015-2019. Le second pilier comprend désormais les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) qui sont toujours mobilisables en Natura 2000 mais également en dehors de ces sites. Leur contractualisation ne peut toutefois s'effectuer que dans le cadre de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC); chaque PAEC étant élaboré pour un territoire spécifique. En 2014, sept dossiers de PAEC ont été élaborés en Isère avec la définition de zones d'intervention prioritaires (ZIP) dans lesquelles les MAEC sont contractualisables.

Le Cen Isère a participé à la plupart de l'élaboration de ces PAEC notamment au travers des comités techniques et comités de pilotage. En effet, une vigilance particulière a été apportée à la prise en compte des enjeux environnementaux au niveau des zones humides et tourbières ou encore des pelouses sèches.

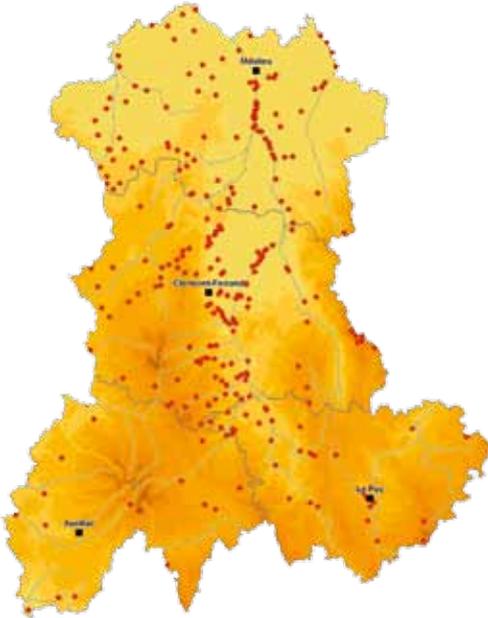
Au-delà de ces suivis, un accompagnement technique plus étroit a été réalisé par le Cen sur le PAEC Belledonne. Ce travail a consisté à rédiger le volet environnemental du PAEC, à définir les enjeux liés au patrimoine naturel des zones humides et pelouses sèches du massif de Belledonne, mais également à suivre la sélection des listes de MAEC pour chaque type d'habitat au sein de chacune des ZIP.





Le méandre de Précaillé,
en Haute-Loire, l'un des
premiers sites d'interven-
tion du Cen Auvergne sur le
val d'Allier.

© CEN Auvergne - J. Saillard - Loire nature



Quelques chiffres	Auvergne	Allier
Réseau de sites gérés	177 sites pour 1 555 ha	96 sites pour 725 ha
Membres du Cen	Environ 200 adhérents et 100 bénévoles réguliers	110 adhérents individuels et environ 50 communes partenaires
Équipe de salariés	23 personnes réparties sur trois départements	13 personnes
Budget annuel	1,2 millions d'euros	0,6 millions d'euros

Des projets fondateurs en Auvergne

Le développement du Cen s'est appuyé sur des projets menés au sein du réseau des Cen avec le soutien de l'Europe (conservation des pelouses sèches, des tourbières, programme Loire nature...). Aujourd'hui encore, de grands projets structurent les actions :

- la préservation de la dynamique fluviale du val d'Allier (Plan Loire grandeur nature) ;
- la préservation des milieux ouverts herbacés à l'échelle du Massif central en lien avec les PNR et le Conservatoire botanique national. C'est dans ce cadre que Cen Rhône-Alpes et Cen Auvergne ont travaillé conjointement sur le Haut-Forez ;
- l'animation du réseau Natura 2000 aux côtés de l'État et des collectivités territoriales ;
- la conservation des vergers de haute tige et du patrimoine fruitier.

Deux fleurons pour le Cen Allier

Celui-ci intervient majoritairement sur le val d'Allier et le val de Loire, avec la préservation de la dynamique fluviale et des usages pastoraux. Il œuvre pour la réappropriation de ce phénomène de mobilité du cours d'eau par les riverains avec une approche croisée des patrimoines naturels, historiques et culturels.

Les autres actions concernent la préservation d'un vaste réseau de mares communales, de coteaux calcaires, landes, sites à chauves-souris, étangs... Le Cen est animateur du plan d'action en faveur de la

cistude d'Europe, présente sur plus de 200 étangs en Allier. Enfin, il est, sur le département, le principal partenaire de l'État pour l'animation du réseau Natura 2000, du Conseil départemental de l'Allier pour celle des espaces naturels sensibles et du Conseil régional Auvergne pour la gestion de la future première réserve naturelle régionale de l'Allier.

Un agrément commun

Les Cen Auvergne et Allier sont agréés en tant que Conservatoires d'espaces naturels par l'État et le Conseil régional d'Auvergne depuis mai 2014. Leur action permet une préservation significative :

- 90% des prés et sources salées ;
- près de 45 mares dont une part importante dans le bocage de l'Allier et les Combrailles ;
- une continuité de milieux alluviaux le long des vals d'Allier et de Loire : 40 sites pour un total de plus de 800 ha le long de l'Allier ;
- une continuité de coteaux secs sur un axe sud/nord, base d'une trame de milieux thermophiles dans le cadre du SRCE Auvergne : 21 sites pour 250 ha dans le Puy-de-Dôme ;
- 30% des sites majeurs pour la préservation des chauves-souris en Auvergne ;
- la préservation de près de 200 variétés fruitières (dont 150 auvergnates) dans le verger conservatoire de Tours-sur-Meymont.

Les Cen favorisent également la libre évolution des milieux sur de nombreux sites, sur près de 640 ha (forêts et milieux alluviaux sur l'Allier et la Loire et forêts de gorges).

Les Cen Auvergne et Allier ont fêté en 2014 respectivement leurs 25 et 22 ans d'actions en faveur de la biodiversité. Une bonne occasion pour un rapide bilan.

Le Cen Auvergne intervient sur l'ensemble des quatre départements avec une étroite complémentarité d'actions avec le Cen Allier qui agit spécifiquement sur ce département.

A la différence des Cen de Rhône-Alpes, le fonctionnement et la gouvernance des deux Cen sont très associatifs : Conseils d'administration composés très majoritairement d'adhérents individuels et engagement bénévole fort (Conservateurs de sites, implication dans des groupes d'actions thématiques : stand, vergers...). Le Cen Allier bénéficie d'un très fort soutien des communes dont une cinquantaine lui apporte annuellement une aide.

Comme en Rhône-Alpes, les actions des deux Cen sont néanmoins menées en lien étroit avec les acteurs des territoires, élus et socioprofessionnels, dans une approche de type "intendance du territoire".

Les hautes chaumes du Forez,
terre de rencontre et de partenariat entre
Cen Auvergne et Rhône-Alpes.



Les éléments financiers

Le Conseil d'administration du CEN Rhône-Alpes a arrêté les comptes sur un exercice 2014 déficitaire de - 494 570 € pour un montant de produits d'exploitation de 3 199 259 €. Ce déficit, plus important qu'en 2013, apparaît malgré l'augmentation des subventions d'exploitation obtenues durant cet exercice. Le ratio entre la masse salariale et les subventions d'exploitation consommées se détériore de près de 7%, ce qui atteste du sous financement du travail effectué.

Cette dégradation de la situation financière traduit une complexité accrue des règles de financement, lesquelles sont de plus en plus variables entre financeurs impliqués sur des mêmes projets. Or, la répartition des compétences publiques nécessite pour le Cen des financements croisés quasi systématiques. Par ailleurs, l'usage de plus en plus fréquent de coûts directs et non environnés pour

répondre à de nouvelles règles administratives couvre de moins en moins la totalité des charges de la structure, en particulier les frais indirects, les frais de déplacement, le temps d'encadrement, le suivi administratif et financier (qui ne cesse de gonfler compte tenu des nouvelles règles à intégrer).

Ces coûts directs ne permettent pas non plus de répondre aux nombreuses sollicitations de nos

partenaires pour contribuer à l'action publique ; ce type d'implication reste toujours sous-financé.

La multiplicité de ces coûts contribue à une perte de lisibilité malgré le travail important de comptabilité analytique mis en oeuvre depuis de nombreuses années.

Quant à la trésorerie, celle-ci a continué à se détériorer, tant à cause de la diminution de nos fonds propres, que des délais de paiement de nos financeurs (nous avons en permanence de l'ordre de 1000 000 € de demandes de paiement en retard). En conséquence, pour la première année depuis longtemps, le résultat financier est déficitaire mais a pu être limité à 4 172 €.

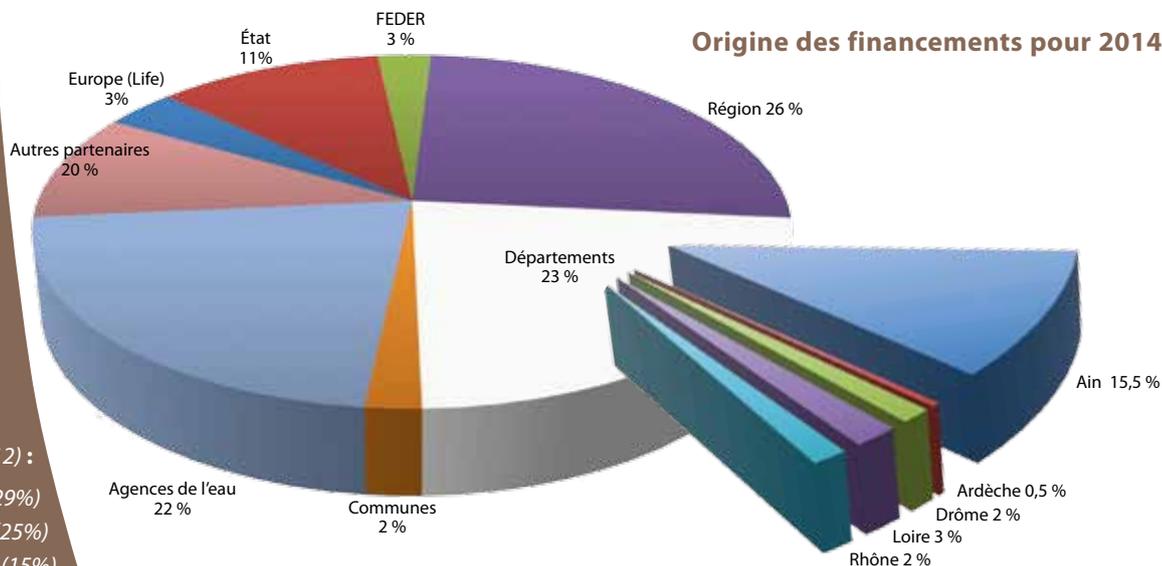
Notons enfin que les résultats positifs mis en réserves lors d'années plus favorables ont été utilisés pour un volume de près de 106 000 €. Cette reprise, réalisée après le calcul du résultat, permet de compenser une partie des pertes de cet exercice. Le solde de ces réserves est donc maintenant de 66 000 €.

Coûts environnés vs coûts réels

Depuis de nombreuses années, le Cen Rhône-Alpes travaille avec des coûts environnés. Ils incluent le salaire chargé correspondant au temps de travail affecté au dossier financé, les frais liés à nos missions (locaux, électricité...), l'encadrement et la gestion administrative et les temps non affectés consacrés à l'élaboration des politiques publiques de préservation de la biodiversité.

D'autres méthodes de calcul des coûts directs nous sont imposées par les financeurs. Elles associent au salaire chargé de la personne affectée à la mission un pourcentage de frais de 20 à 30%.

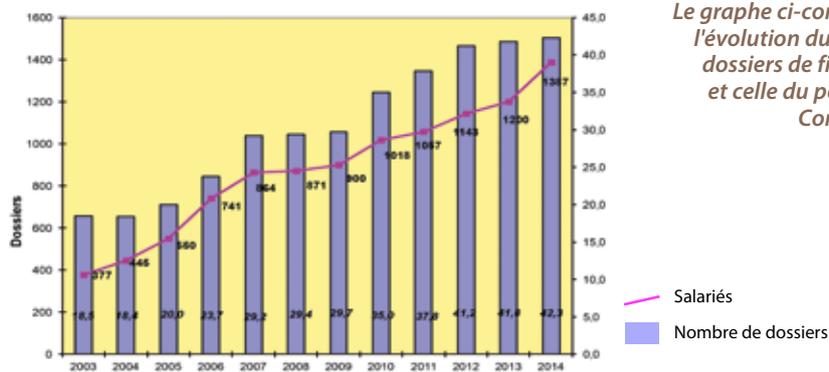
De nombreux dossiers doivent être gérés en utilisant ces deux catégories de coûts de journée, certains associant jusqu'à trois méthodes de calcul différentes, ce qui alourdit considérablement la gestion des dossiers.



Pour rappel en 2013 (et 2012) :

Région	33 % (29%)
Agences de l'Eau	20% (25%)
État (+ FEADER)	14% (15%)
Départements	16% (12%)
FEDER-Life	6% (10%)
Autres partenaires	5% (5%)
Communes	4% (3%)

La contribution des départements au budget du CEN Rhône-Alpes a augmenté de 7%, avec toutefois une répartition inégale entre les départements.



Le graphe ci-contre montre l'évolution du nombre de dossiers de financement et celle du personnel au Conservatoire.

42,28 équivalents temps pleins soit près de 50 personnes contribuent à mettre en œuvre cet important travail, tant sur les territoires d'actions que dans les bureaux à formaliser un travail administratif plus lourd chaque année. Le travail est réparti par filières : scientifique et technique, administratif, communication, systèmes d'information et se scinde en équipes départementales réparties sur trois sites : Vogüé (Ardèche), Charnoz (Ain) et Vourles (Rhône). Cette année encore, l'encadrement de 18 stagiaires, futurs professionnels, complète le tableau.

Dans la filière administrative, le passage temporaire d'**Axelle Carrion** en remplacement d'un congé maternité s'est terminé en début d'année alors que l'équipe était complétée durablement quelques mois plus tard par l'arrivée de **Laura Réa**, d'abord en intérim puis en CDI.

Au sein des équipes départementales, quelques renforcements ont eu lieu afin de faire face au déploiement de nouveaux programmes : **Guillaume Chorgnon** a quitté le *Parc du Pilat* pour le retrouver en tant que chargé d'étude sur la Loire ; **Tiphaine Fermi** a rejoint l'équipe Ardèche/Drôme après avoir travaillé au *Parc des caps et marais*

d'Opale ; **Daphnée Dumazel** est venue renforcer les équipes Loire et Rhône pour de la gestion de site et de l'agri-environnement ; enfin, pour l'Ain, **Kristell Bouissou-Clary** a rejoint l'équipe en tant que chargée d'étude à mi-temps alors que **Sarah Boillet** a contribué à l'inventaire des pelouses sèches dans le cadre d'un court CDD.

L'équipe travaux a été augmentée en début d'année de **Thibaut Richard**, remplacé au premier trimestre 2015 par Clotilde Bolmont pour raison de santé ; elle a aussi bénéficié des appuis temporaires de **Bernard Falcand** et, en intérim, de **Jérémy Vuichard**.

Deux départs ont marqué l'année : **Sylvain Morel** au début 2014 après un excellent travail de terrain auprès d'agriculteurs dans l'Ain et **Romain Lamberet** qui a choisi, après vingt ans de service au sein de la filière travaux, de voler de ses propres ailes sur des missions semblables. Romain a beaucoup contribué à développer la technicité au Cen et à déployer ce savoir-faire au sein du réseau national. Il s'est aussi attelé à faire émerger les sciences humaines et sociales au Cen, donnant ainsi aux équipes une perception nouvelle de la gestion de sites.

Stagiaires en 2014 et thèmes de travail

Sur l'angle "connaissance, inventaire"

Laura FAURE, Laurianne LEGRIS, Quentin RAGACHE et Corentin OLLIVE

Contribution à l'inventaire des pelouses sèches de l'Ain

Camille VILLEDIEU

Contribution à l'inventaire des pelouses sèches du Rhône

Vincent PILORGE

Contribution à l'inventaire des zones humides du département de la Loire et à la préfiguration d'un programme d'action

Sur l'angle "valorisation"

Andréa ALESIO

Hierarchisation des sites gérés dans l'Ain pour la mise en œuvre d'une stratégie de valorisation

Anne-Cécile WERTH

Contribution à la conception d'un projet d'interprétation et de mise en valeur du patrimoine environnemental sur un site naturel : les zones humides de la plaine de l'Ardèche

Valentin PUTINIER

Inventaire des connaissances sur les patrimoines du Beaujolais, contribution à l'élaboration d'un guide du patrimoine naturel

Sur l'angle "gestion de sites"

Gauthier-Alaric DUMONT

Appui technique à l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion

Edith GUICHARD

Étude du fonctionnement écologique de deux étangs en gestion conservatoire

Cédric JEANTET

Impact des produits antiparasitaires utilisés en agriculture sur l'entomofaune coprophage sur la RNR des Jasseries de Colleigne

Alain TOURNIER

Étude du fonctionnement hydrologique des tourbières du Font de l'Aigle et de Prat sauvage, sur le plateau ardéchois

Sur l'angle "sociologique"

Rémy BALDINO

État des lieux des études, recherches et expérimentations locales en lien avec la thématique "trame verte et bleue" et la mise en œuvre du contrat corridor

En stage au sein de l'équipe travaux

Jean-Eudes BELLOTTE

Clément MANOS

Nicolas PRIETO

En stage de découverte

Laurane COURTY (dans l'Ain)

L'équipe présente en début d'année 2015

à Vourles

Filière administrative



Audrey Alotto
Employée administrative



Hervé Coquillart
Directeur



Rachida Desmazières
Secrétaire polyvalente



Alain Dindeleux
Directeur des programmes



Béatrice Dhennin
Directeur administratif et financier



Carol'Ann Ninku
Secrétaire aide-comptable



Laura Réa
Assistante administrative



Isabelle Tezenas du Montcel
Secrétaire aide-comptable

Filière Système d'information



Rémi Clément
Chargé de secteur SI et chargé de projets



Guillaume Costes
Chargé d'études SI



Laurent Poulin
Chargé de projets SI



Arrivée en 2015 :



Guillaume Drapeau
Chargé d'études SI

Filière communication



Frédéric Didier
Chargé de communication



Nathalie Fabre
Chargée de communication



Pascal Faverot
Responsable de secteur communication et animation de réseaux

Filière scientifique



Delphine Danancher
Responsable scientifique

Actions transversales et filières d'appui



Perrine Paris-Sidibé
Chargée de projet Life terrains militaires



Alexandre Paule
Chargé de travaux



Cécile Racapé
Chargée de projet animation du pôle gestion

Arrivés en 2015 :



Jean Bondaz
Chargé de travaux



Sébastien Pradelle
Chargé de projet PNA Apron

Loire



Sébastien Barthel
Chargé de projets Loire-agri-environnement



Fabien Billaud
Responsable projets Loire



Ludovic Bouquier
Chargé d'études Loire



Guillaume Chorgnon
Chargé d'études Loire



Anne Wolff
Chargée d'études Loire

Arrivée en 2015 :



Daphné Dumazel
Chargée d'études Rhône et Loire



Clara Ferrari
Chargée d'études Loire

Rhône



Cécile Barbier
Chargée d'études Rhône



Chrystelle Caton
Responsable d'études Rhône



Francis De Brou
Responsable projets Rhône



Céline Hervé
Chargée d'études Rhône

Arrivée en 2015 :



Daphné Dumazel
Chargée d'études Rhône et Loire



Clara Ferrari
Chargée d'études Loire

Poste FCEN hébergé



Jeanne Dupré la Tour
Plan Rhône

à Charnoz

Ain



Emmanuel Amor
Chargé de projets



Kristell Clary
Chargée d'études



Aurore Curton
Secrétaire polyvalente



Sylvie Duret
Chargée d'études



Benjamin Dutreige
Chargé de travaux



Elisabeth Favre
Chargée de projets



Antony Garcia
Chargé d'études



Géraldine Garnier
Chargée de projets



Nicolas Gorius-Ferrand
Chargé de projets



Nicolas Greff
Responsable d'antenne



Benoît Martin
Chargé d'études et technicien pastoral



Lydie Renard
Chargée d'études



Thibault Richard
Chargé de travaux



Corine Trentin
Chargée d'études

Arrivée en 2015 :



Clotilde Bolmont
Chargée de travaux

à Vogüé

Ardèche



Emilie Dupuy
Chargée de projets



Tiphaine Fermi
Chargée d'études



Marianne Georget
Chargée de projet PNA Apron



Laurence Jullian
Responsable d'antenne



Benoît Pascualt
Chargé de projets



Virginie Pierron
Chargée d'études



Vincent Raymond
Chargé de projets

Les quatre Conservatoires de Rhône-Alpes sont affiliés à la Fédération nationale des conservatoires d'espaces naturels. Ils contribuent à alimenter la réflexion nationale pour rendre encore plus efficace ce réseau et favoriser les synergies avec les autres réseaux.



Plusieurs partenaires soutiennent les actions du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes à travers un programme d'actions annuel :



D'autres partenaires ont soutenu certaines de ses actions de manière plus ciblée en 2014 :



l'entreprise Riffier dragages,
et de plus en plus de communes et syndicats intercommunaux.

CEN RHÔNE-ALPES
La maison forte
69390 Vourles
www.cen-rhonealpes.fr

réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes